

Projet de loi de finances 2022 : Sama Lukonde passe avec succès son grand oral devant l'Assemblée nationale

PP. 3-4

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 510 du vendredi 19 au dimanche 21 novembre 2021 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Entreprises publiques : Katumbi et Bahati bloquent la machine

P. 2

Un rapport à publier ce vendredi éclabousse Kabila pour des faits avérés de corruption

C'est une publication programmée de longue date. C'est finalement ce vendredi qu'un rapport qui met sérieusement en cause l'implication de l'ancien président de la République, Joseph Kabila Kabange, sera rendu public, ont fait part à Econews plusieurs sources concordantes. Ce rapport, œuvre plusieurs journalistes et organisations de la Société civile, passent en revue les 18 années de Joseph Kabila en répertoriant des faits avérés de corruption dans lesquelles se serait rendu coupable l'ancien président de la République. p. 2



PARLONS-EN

Porter sa croix

ECONEWS

Trente-deux ans de gâchis avec Mobutu et 18 ans de passage à vide avec Joseph Kabila, sans compter les cinq années de tâtonnement avec Joseph Kasa-Vubu ! C'est le lourd fardeau que doit porter le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Y a-t-il un Simon de Cyrène qui pourrait l'aider à se décharger de ce lourd fardeau ? Pas du tout. En réalité, le Chef de l'Etat doit porter seul sa croix. N'est-ce pas pour donner de l'espoir au peuple congolais qu'il s'est porté candidat à la présidentielle en 2018.

(Lire page 2)

Le projet de budget 2022 vu par Sondage Les Points

P. 5

Mise en garde du chef du groupement Kalera : « Tout celui qui va combattre KIPAY nous trouvera sur son chemin »

P. 6

Entreprises publiques : Katumbi et Bahati bloquent la machine

Les entreprises publiques sont malades. C'est un secret de polichinelle. Seules quelques-unes restent encore viables – par apparence. Mais, dans le fond, toutes sont en « faillite virtuelle ». Malgré cette situation désastreuse, le partage des entreprises du Portefeuille de l'Etat est toujours à l'ordre du jour au sein de l'Union sacrée de la nation. Pour le moment, les violons sont loin de s'accorder. Pour cause : il y a d'un côté Modeste Bahati Lukwebo, président du Sénat et autorité morale de l'AFDC-A, qui revendique une part correspondant à son poids politique, et de l'autre, il y a Moïse

Katumbi, leader d'Ensemble pour la République, qui entretient encore un flou sur ses rapports avec l'Union sacrée. Ce qui explique le blocage. Au sein de l'Union sacrée, l'enlèvement dans le partage du « butin de la guerre » commence à agacer. Pour le moment, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, joue à la retenue, préférant attendre tout son temps pour gérer, au mieux de ses intérêts, toutes les ambitions d'une Union sacrée fébrile, prête à implorer à tout moment.

ECONEWS

Les nominations à la tête des entreprises publiques sont bloquées. Mais, le processus – du reste très avancé – est interrompu à cause du veto de Modeste Bahati Lukwebo, président du Sénat et autorité morale de l'AFDC-A (Alliance des forces démocratique du Congo et Alliés), qui a émis des réserves sur le quota attribué à sa formation politique. Une trentaine de postes mais majoritairement des administrateurs passifs. Pour le président du Sénat, il faut revoir la répartition.

A sa manière, le président de l'AFDC-A l'a fait comprendre au Chef de l'Etat qui s'était montré sensible à cette prise de position d'un poids lourd docile de la coalition au pouvoir.

Pour mettre toutes les chances de son côté, le stratège Bahati n'avait-il pas fait vite de plébisciter Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo comme le candidat de sa famille politique à la présidentielle de 2023?

Bahati a toujours reçu ce qu'il convoite à cause de sa grande capacité de négociation. Il sait s'effacer et rebondir au bon moment. Déterminé à améliorer sa liste d'élus, il joue serré pour placer les siens à des postes de gestion dans les entre-

prises du Portefeuille de l'Etat.

LES HÉSITATIONS DE KATUMBI

De l'autre côté, le camp présidentiel prend son mal en patience. Du quota unilatéralement accordé à Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, le président de la République et le gouvernement ne souhaitent pas connaître une cascade de démissions après les nominations. Il est question d'attendre que le chairman d'Ensemble pour la République se prononce clairement sur son appartenance ou non à l'Union sacrée de la nation.

Tant que l'ex-gouverneur de l'ex-Katanga ne se serait pas prononcé, le jeu de cache-cache va se poursuivre et les nominations dans les entreprises publiques devront tout aussi attendre, créant un profond malaise au sein d'une Union sacrée de la nation qui voudrait déjà placer ses pions à des postes stratégiques dans la perspective des élections de 2023.

De temps en temps, le Président de la République sortira des ordonnances de nomination pour des cas qui relèvent de l'urgence. Il l'a déjà fait pour les ambassadeurs. Mais, sur les nominations dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat, Félix Tshisekedi se refuse à un quelconque forçage. Il se veut méthodique pour ne pas énerver les membres d'une Union sacrée de la nation dont les fondements restent encore fragiles. C'est tout le dilemme !

feuille de l'Etat, Félix Tshisekedi se refuse à un quelconque forçage. Il se veut méthodique pour ne pas énerver les membres d'une Union sacrée de la nation dont les fondements restent encore fragiles. C'est tout le dilemme !

CONDAMNÉES À MORT

Bien que malades et reconvenues en situation de « faillite virtuelle », les entreprises du Portefeuille de l'Etat seront néanmoins entre les grands gagnants de la rupture de la coalition FCC-CACH. Au sein de l'Union sacrée de la nation, tous sont hantés par le grand désir de préparer déjà les échéances électorales de 2023. Alors, placer ses pions dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat les plus justes restent une priorité pour les ténors de l'USN.

Entre les impératifs politiques et les contraintes économiques, le Gouvernement semble avoir fait son choix. De ce point de vue, le partage des entreprises publiques semble être inévitable.

Qu'est-ce qui fera alors l'objet du partage ? Ce sont en réalité des canards boiteux que se répartissent les ténors de l'USN.

On se rappelle qu'en réunion du Conseil des ministres, le 3 septembre 2021, le Gouverne-

ment avait peint un tableau sombre de ces entreprises publiques.

En effet, le Gouvernement est arrivé à la conclusion que les entreprises publiques sont dans un état déficitaire, soulignant que huit milliards de dollars américains seront nécessaires pour restructurer ou redresser ces entités.

Adèle Kayinda Mayina, ministre d'Etat chargée du Portefeuille, a mis sur la table le rapport établi à l'issue des états des lieux du Portefeuille de l'Etat organisés au mois de juin dernier avec le concours du Copirep (Comité de pilotage et de la réforme des entreprises publiques). Ce rapport relevait que la situation financière de ces entreprises reste très préoccupante dans la quasi-totalité de ces entreprises, avec un outil de production vétuste et obsolète ainsi que des équipements insuffisants.

Pour Mme la ministre, la survie de ces entreprises passait par une réforme en profondeur. Un engagement que le Gouvernement n'est pas prêt à assumer.

Pour l'Union sacrée de la nation, l'urgence est de se partager ce qui reste encore de ces entreprises du Portefeuille de l'Etat. Pour y arriver, il faudra cependant franchir deux obstacles majeurs : Bahati et Katumbi.

PARLONS-EN

Porter sa croix

(Suite de la Une)

Autant dire que Félix Tshisekedi était bien conscient des défis qui l'attendaient. Tout comme, il devait sûrement avoir le parfait sésame pour corriger toutes ces années de tâtonnement.

Quand on hérite d'un bilan aussi chaotique, tout devient prioritaire. Evidemment, en République Démocratique du Congo, tout est dans l'ordre des priorités.

A ce jour, la RDC est un pays à reconstruire, dans différents domaines d'ailleurs. De l'éducation, à la santé, en passant par le secteur des infrastructures, reconnaissons que le pays a accumulé un grand retard. Et le rattraper ne sera jamais une mince affaire. Ce n'est pas non plus par un coup de baguette magique que la RDC va se relever de son état comateux.

En son temps, le président Mobutu a trouvé des mots justes pour expliquer son embarras : « *Le Président-fondateur n'est pas un magicien. Seul, il ne peut rien, mais avec l'appui de son peuple, il peut tout* ».

Voilà une belle sagesse qui devait inspirer le Président Félix-Antoine Tshisekedi à deux ans de la fin du contrat républicain qui le lie à ce peuple qui l'a porté à la magistrature suprême.

Pour les deux prochaines années – en attendant de se lancer dans la course à un éventuel deuxième mandat – le Chef de l'Etat doit rattraper le retard. Il s'agit de colmater les brèches de 61 années perdues de l'indépendance.

Certes, il n'est pas le principal responsable, mais au nom de la continuité de l'Etat, l'Histoire retiendra qu'il aura bénéficié de cinq ans de mandat pour donner à la RDC un nouvel élan.

Comment devrait-il s'y prendre ? C'est tout le problème.

Pour le Chef de l'Etat, il s'agit aujourd'hui de se mettre au-dessus de la mêlée en s'émancipant de son parti, l'UDPS, qui semble l'avoir pris en otage.

Il ne faut pas oublier qu'au moment de la reddition des comptes en 2023, Félix Tshisekedi sera seul devant son peuple. C'est à ce peuple et non à l'UDPS, son parti, qu'il sera à jamais redevable.

Un rapport à publier ce vendredi éclabousse Kabila pour des faits avérés de corruption

ECONEWS

C'est une publication programmée de longue date. C'est finalement ce vendredi 19 novembre qu'un rapport qui met sérieusement en cause l'implication de l'ancien président de la République, Joseph Kabila Kabange, sera rendu public, ont fait part à Econews plusieurs sources concordantes.

Ce rapport, œuvre de plusieurs journalistes et organisations de la Société civile, passent en revue les 18 années de Joseph Kabila en répertoriant des faits avérés de corruption dans lesquels se serait rendu coupable l'ancien président de la République.

Alors que tout le monde se prépare à en connaître le contenu, plusieurs observateurs pensent que ce rapport va sérieusement rabattre les

cartes sur le terrain politique, au moment où le FCC (Front commun pour le Congo), plateforme politique de Kabila, se bat pour sa survie.

Longtemps annoncé dans les médias occidentaux, un rapport sur lequel ont travaillé des journalistes, pour la plupart occidentaux, et des organisations de la Société civile passent en revue les 18 années de Joseph Kabila en matière de corruption.

Il met spécialement en cause l'ancien président de la République dans les cas avérés de corruption pendant son règne de 18 ans.

Plusieurs journalistes et activistes ont participé activement aux enquêtes qui seront rendues publiques dès ce vendredi. Cette série va s'étaler sur plusieurs jours, les enquêteurs ayant réuni énormément

de preuves de la prédation impliquant l'ancien chef de l'Etat.

Une banque, la même, est citée comme la plaque tournante de cette mafia qui aura privé la République Démocratique du Congo (RDC) de plusieurs centaines de millions de dollars américains. La banque, installée en RDC avec la bénédiction de Joseph Kabila, aurait facilité de nombreuses opérations louches qui auraient permis au prédécesseur de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la magistrature suprême de se constituer un véritable trésor de guerre, selon les enquêteurs.

Il va de soi que ces enquêtes méritent de retenir l'attention parce que les Congolais ont le droit de savoir ce que les dirigeants font de leur argent. Les Congolais doivent juger par eux-mêmes qui a fait quoi et pourquoi le pays se re-

trouve dans cet état.

Il n'est pas certain qu'un procès pourrait avoir lieu au pays. Mais, savoir ce que les uns et les autres ont fait des moyens de l'Etat en s'enrichissant honteusement permettrait au peuple de se faire une nette idée de ce que sont réellement desdirigeants congolais.

Sur le terrain, la publication risque d'avoir un effet boomerang pour le FCC, plateforme politique de Joseph Kabila. En sérieux ballottage sur le terrain, le FCC se bat pour sa survie, après avoir été sérieusement amputé d'une bonne partie de ses membres qui ont rejoint l'Union sacrée de la nation.

Avec la publication de ce rapport accablant sur son autorité morale, on craint que le FCC signe enfin son certificat de décès.

Projet de loi de finances 2022 : Sama Lukonde passe avec succès son grand oral devant l'Assemblée nationale

Présenté comme un projet à la fois « ambitieux, réaliste et pro-social », les prévisions budgétaires de l'exercice 2022 ont reçu l'aval de l'Assemblée nationale qui a jugé jeudi le projet recevable à la majorité de ses membres. Pour le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, c'est un grand oral réussi – lui qui était à sa première épreuve de feu devant la chambre basse du Parlement dans sa casquette de chef du Gouvernement

Avec ce vote favorable des députés nationaux, le Premier ministre a fixé le cap, dans les éléments de réponses aux nombreuses préoccupations des élus nationaux.

Se reconnaissant dans cette jeunesse qui se croit abandonnée, Sama Lukonde est porteur d'un message d'espoir non seulement aux jeunes mais aussi à toute la population qui veut l'Etat congolais s'occuper enfin de ses conditions de vie.

«Mes pensées sont, encore une fois, orientées vers des millions de Congolais qui, dans bien des coins de notre vaste territoire, ont perdu tout espoir de voir à nouveau l'Etat leur tendre la main. Je pense à tous ces jeunes, universitaires ou non, empêtrés dans le chômage, qui s'interrogent sans un brin de réponse sur leur avenir. Je pense à nos enseignants, nos soignants, nos militaires, nos policiers, nos

fonctionnaires et à toutes les autres catégories d'agents publics ou privés qui espèrent, tous les jours, voir l'Etat s'occuper davantage de leurs carrières et de leurs conditions sociales », a dit le Premier ministre. Et de rassurer : «Je voudrais leur dire que l'Etat est conscient de leurs peines et de leurs attentes. J'aimerais leur réaffirmer combien le Gouvernement que je dirige est déterminé à prendre à bras-le-corps tous ces problèmes et à y apporter progressivement des solutions satisfaisantes. Une chose est sûre : l'inertie, l'inaction ou encore la résignation ne seront nullement tolérées dans le nouveau narratif que nous essayons de mettre en place ».

Les défis énormes et colossaux, le Premier ministre appelle à une large mobilisation générale autour d'un idéal : la grandeur de la RDC pour le bonheur du peuple congolais.

«Je demeure convaincu que, si nous regardons tous dans la même direction, si nous prenons conscience non seulement de ce que notre pays vaut dans le monde, mais également de sa grandeur et de ses potentialités, rien, mais alors rien ne pourra retarder encore pour longtemps le décollage de notre pays », note-t-il.

Voici en intégralité sa réplique aux préoccupations des députés nationaux.

ECONEWS

Éléments de réponses du Premier ministre aux préoccupations des députés nationaux

Honorable président de l'Assemblée nationale;
Honorables membres du bureau;
Honorables députés, élus légitimes du peuple,

Tant de défis à relever; une situation économique complexe; plusieurs équations sociales irrésolues; des inégalités trop visibles entre provinces; réduction réclamée du train de vie des institutions en faveur de l'armée, des services de sécurité et de certains autres secteurs sociaux; souci affiché de faire décoller notre pays à partir de la base; aller davantage vers la diversification de l'économie; assurer davantage une répartition plus juste des richesses du pays, voilà, en résumé, ce qui ressort du grand débat général qui a eu lieu le lundi 15 novembre jusqu'aux petites heures du mardi 16 derniers, ici même, dans cette salle des Congrès chargée d'histoires, à l'occasion de la présentation du projet de loi de finances de l'exercice 2022.

Au-delà d'un simple exercice législatif, ce débat a été révélateur. Révélateur de la maîtrise, par les élus du peuple que vous êtes, de la profondeur des problèmes qui écumant depuis plusieurs décennies notre Nation.

Permettez-moi, par conséquent, de remercier aussi bien les intervenants, pour la pertinence de leurs propos, que tous les autres honorables députés nationaux, pour leur participation active à la plénière.

Ces remerciements, je les adresse également, et autant à l'Honorable Président de l'Assemblée nationale, pour toute sa dextérité dans la conduite du débat, qu'à l'ensemble des Membres du Bureau.

Je voudrais ici manifester d'ores et déjà, au nom de tout le Gouvernement, ma sincère recon-

naissance aux honorables députés, pour la courtoisie qui a caractérisé leurs propos et le soutien sans faille qu'ils ont daigné exprimer clairement à notre endroit, au-delà même de leurs appartenances politiques.

Ceci prouve à suffisance, que face au péril, les Congolais sont toujours capables, quoi qu'on dise, de puiser au plus profond de leur être pour faire triompher l'intérêt supérieur de la Nation.

A travers toutes les pertinentes préoccupations qui ont été soulevées par les élus du peuple, j'ai encore pu réaliser l'immensité de la charge que nous avons tous en commun, dans le processus du redressement de notre pays.

Et c'est donc avec une profonde humilité que je me présente, une fois de plus, devant votre Auguste Chambre, afin d'essayer de rencontrer lesdites préoccupations.

Honorable président,
Plus de 70 Députés nationaux ont pris la parole dans le cadre de ce débat général.

Les préoccupations soulevées peuvent être regroupées en chapitres, suivant le schéma ci-après :

1. Préoccupations d'ordre général;
2. Préoccupations liées aux allocations des ressources budgétaires;
3. Préoccupations liées à la Sécurité et à l'ordre public, singulièrement concernant les conditions sociales de nos Forces armées et de sécurité;
4. Préoccupations d'ordre social, particulièrement le cas de l'enseignement et de la santé;
5. Préoccupations liées aux investissements et aux secteurs productifs, notamment l'agriculture, la pêche et l'élevage;
6. Préoccupations liées à la décentralisation budgétaire.
7. Préoccupations liées au processus électoral

Honorable président de l'Assemblée nationale,

Honorables membres du bureau,
Honorables députés,

Concernant les préoccupations d'ordre général, les honorables députés ont soulevé une question fondamentale, celle de savoir si le niveau de notre budget est en phase avec les potentialités que regorge notre pays.

Subsidiairement à cette question fondamentale, les honorables députés se sont aussi interrogés si le bon comportement des indicateurs macroéconomiques évoqués dans le projet de Loi de finances contribue réellement à l'amélioration du vécu quotidien de nos compatriotes.

Devant cette espèce de paradoxe, les espoirs du Congolais reposent-ils sur les réformes à engager, notamment le basculement vers le budget-programme, en vue d'accélérer l'émergence de notre pays, ainsi que cela a été évoqué par certains élus au cours du débat ?

Comme j'ai eu à le souligner dans le cadre de la présentation du Programme d'actions, votre Gouvernement est conscient du faible niveau du Budget long-temps décrié.

C'est ainsi qu'il s'est engagé, dans un horizon de trois ans, à mobiliser les recettes de l'État à environ 36,5 milliards de dollars américains, soit une moyenne annuelle de 12 milliards.

Je voudrais, à ce sujet, rassurer les honorables députés que votre Gouvernement vient ici soumettre à votre examen un projet de budget estimé à 10 milliards de dollars américains, pour le compte du Pouvoir central, et s'attend à y ajouter 2 milliards de plus, pour le compte des provinces et des Entités territoriales décentralisées, lesquelles mettent également en œuvre le Programme du Gouvernement, et ce, conformément à

l'article 12 de la loi sur les Finances Publiques.

En réalité, pour nous, cet objectif n'est qu'intermédiaire. Car l'ambition de votre Gouvernement est d'aller bien au-delà de ces prévisions, en multipliant davantage d'efforts à travers, notamment des réformes adaptées.

Dans un passé très récent, il était laborieux, voire irréaliste d'oser projeter un Budget à hauteur de 5 ou 6 Milliards.

Aujourd'hui en tant que Chef du Gouvernement et avec l'apport de tous, en ce compris des élus, je suis fier de défendre devant la Représentation nationale, un projet de Loi des Finances estimé à 10 Milliards des dollars américains.

Ceci constitue indiscutablement un progrès majeur dans le processus de l'émergence de notre pays.

Quant à la préoccupation subsidiaire évoquée ci-haut, le Gouvernement invite l'auguste Assemblée, ainsi que l'ensemble de notre peuple, à avoir foi en l'avenir. Plus que jamais, la maîtrise du cadre macroéconomique, en tant que terreau pour le développement des affaires, et par conséquent la création des richesses, constitue l'un des principaux chevaux de bataille de votre Gouvernement.

S'agissant de l'article 11 du projet de loi de finances, lequel créerait une certaine antinomie dans le système juridique national, le Gouvernement estime, tout d'abord, que, sur le plan formel, il n'y a aucun obstacle à ce que le même législateur, que vous êtes, puisse modifier une disposition légale existante, la loi postérieure primant toujours sur la loi antérieure, et s'agissant, en l'occurrence, des rapports entre une loi et une ordonnance-loi. Du reste, cela a toujours été le cas dans de nombreuses lois de finances antérieures.

Ensuite, sur le plan du

fond, l'article 11 du projet de Loi de finances soumis à votre examen constitue, en réalité, honorables députés, l'un des dispositifs majeurs retenus par votre Gouvernement pour, non seulement combattre la fraude en matière d'accises, mais surtout pour élargir l'assiette fiscale, le tout dans l'unique but d'obtenir l'accroissement des recettes.

Il n'existerait donc, à l'estime du Gouvernement, aucune antinomie entre deux textes légaux, si l'on convient qu'à dater de sa promulgation, la dernière abroge toujours les dispositions antérieures qui lui sont contraires.

Abordant les préoccupations liées à la Sécurité et à l'ordre public, singulièrement concernant les conditions sociales de nos Forces armées et de la Police nationale ainsi que les questions relatives à l'état de siège, je voudrais d'emblée rappeler à l'attention des honorables députés que l'état de siège est l'une des premières décisions politiques majeures qui a été prise par le Président de la République après l'investiture de votre Gouvernement.

L'objectif premier de cette mesure constitutionnelle est de ramener la paix dans cette partie du pays qui ploie, depuis une vingtaine d'années, sous le joug de divers malheurs.

À ce propos, en dépit des contraintes de tous ordres et de la résistance des forces ennemies, votre Gouvernement, suivant la volonté de son excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, réaffirme sa ferme volonté d'aller sans désespérer et en tenant compte des recommandations de la Représentation nationale afin de permettre le retour de la paix et impulser le développement de cette partie du pays.

Honorables députés

(Suite à la page 4)

Éléments de réponses du Premier ministre aux préoccupations des députés nationaux

(Suite de la page 3)

Pour ce qui est des crédits alloués à la Défense nationale, le Gouvernement ne souhaite pas s'y étendre pour respecter le caractère secret de ce secteur stratégique.

Il sied cependant de signaler que, par rapport à l'exercice 2021, les secteurs de la Défense nationale et de la Sécurité connaissent respectivement des accroissements des crédits de l'ordre de 22,62% et 32,47%. La défense tout particulièrement, constitue le troisième poste de dépenses après respectivement l'éducation et la santé.

Il y a lieu d'ajouter que d'autres dépenses liées au secteur de la sécurité, considérées comme dépenses de souveraineté, sont exécutées sur d'autres lignes de crédit logées au Ministère du Budget, notamment dans le cadre des charges communes, des dépenses courantes et des crédits centralisés.

À ce sujet, votre Gouvernement s'appuiera sur la sagesse des élus du peuple, afin d'assurer l'atteinte de tous ses objectifs, dans le cadre de la sécurisation de notre pays.

Honorables députés;

S'agissant de la problématique de la réduction du train de vie des institutions, qui a été liée à l'amélioration des conditions de vie de certaines catégories sociales dont nos Forces armées, nos enseignants et autres fonctionnaires de l'État, laissez-moi vous rassurer que, suivant les orientations de son excellence Monsieur le Président de la République, votre Gouvernement avait d'ores et déjà levé cette option. Pour le reste, en vertu de l'autorité budgétaire reconnue au Parlement par l'article 126 de la constitution, le Gouvernement fait pleinement confiance à la clairvoyance des dignes Représentants du peuple que vous êtes pour opérer des choix judicieux à cet effet.

Par ailleurs, votre Gouvernement réaffirme sa détermination à tout mettre en œuvre, afin d'améliorer les conditions de vie de toutes les catégories sociales de notre peuple, en ce compris nos vaillants policiers et militaires, dans la logique d'un nivellement social par le haut et non par le bas.

En tout état de cause, le plus important pour notre pays c'est de consolider la croissance économique et l'amélioration des recettes publiques, afin de créer davantage de richesses, devant par la suite être mieux réparties.

Honorable président de l'Assemblée nationale,
Honorables membres du Bureau,
Honorables députés,

Nous abordons à présent les préoccupations d'ordre social, le cas de l'enseignement et de la santé.

Concernant l'enseignement, particulièrement la problématique de la gratuité du niveau primaire, plusieurs honorables députés sont revenus sur cette action-phare du Gouvernement.

En effet, depuis son investiture, son excellence Monsieur le Président de la République a fait de la question de la gratuité la priorité des priorités de son action, parce qu'il s'agit ici de préparer l'avenir du pays.

Cette décision vise à permettre à chaque enfant d'avoir la chance d'accéder à l'enseignement primaire, conformément aux dispositions de l'article 43 de notre Constitution.

Aujourd'hui, plus de 4 millions d'enfants autrefois non scolarisés, dont 40% de jeunes filles, ont rejoint le banc de l'école.

La mise en œuvre de cette mesure pose évidemment de multiples défis, notamment la prise en charge des enseignants, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la construction de nouvelles infrastructures scolaires.

Je voudrais rassurer la Représentation nationale que, sur cette question, votre Gouvernement entend tout mettre en œuvre afin de relever ce défi. Tout compte fait, ce choix est irrévocable.

Pour matérialiser cette volonté, chacun pourra noter que les prévisions budgétaires pour le secteur de l'Éducation connaissent un accroissement de 9,16% par rapport à 2021.

C'est dans cette optique que nous sommes engagés dans un dialogue permanent avec le banc syndical et les autres partenaires traditionnels du secteur. Dans le secteur de la santé, les honorables députés ont soulevé des préoccupations sur la Couverture sanitaire universelle. L'ambition du Gouvernement est de mettre en place un cadre réglementaire cohérent et mobiliser des ressources pour sa mise en œuvre, dans le souci d'assurer une meilleure prise en charge médicale des Congolais.

Par la suite, il réunira bientôt l'ensemble des ministères concernés par ce vaste projet, afin de lancer très rapidement le cadre institutionnel et opérationnel de prise en charge effective et progressive des malades, jusqu'à l'implémentation complète du projet.

À propos de la Covid-19, votre Gouvernement, sous le leadership du Président de la République, s'est engagé, depuis la survenance du premier cas en mars 2020, à assurer la prise en charge des personnes touchées. Aujourd'hui, nous faisons du respect des mesures barrières et de la vaccination les piliers principaux de notre stratégie de riposte.

Le taux vaccinal, à ce jour, demeure trop faible et nous voulons à ce propos saluer l'implica-

tion des honorables députés dans la campagne de vaccination, en espérant qu'ensemble, nous pourrions suffisamment expliquer à nos populations le bien-fondé de ces mesures.

Sous un autre registre et pour être tout à fait complet, il y a lieu de noter que le Gouvernement poursuit sa politique de construction et de réhabilitation des structures de santé ainsi que l'amélioration des conditions de vie du personnel soignant (médecins et non-médecins).

Honorable président de l'Assemblée nationale,
Honorables membres du bureau,
Honorables députés,

S'agissant des investissements et des secteurs productifs, notamment l'agriculture, la pêche et l'élevage, le projet de loi de finances 2022 prévoit un accroissement de la part des investissements sur ressources propres de 21,5% contre 11% pour l'exercice 2021.

Parmi les priorités dans les secteurs productifs, on peut citer notamment la mise en œuvre du plan directeur de l'industrialisation du pays, le projet d'appui à la promotion des filières du manioc et du maïs ainsi que l'acquisition des engins et des intrants agricoles.

Dans la même optique, le programme de développement local de 145 territoires est, comme chacun le sait, une initiative de son excellence Monsieur le Président de la République, visant à accélérer l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, à assurer une redistribution équitable des richesses nationales et à booster le développement à la base.

Ce programme sera mis en œuvre à travers le développement des infrastructures rurales, des chaînes de valeurs agricoles, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base ainsi que la construction des écoles, des centres de santé, des bureaux administratifs et des bâtiments pour les tribunaux de paix. Investir dans nos territoires, c'est aussi une manière de contenir l'exode rural.

Nous sommes convaincus que la bonne exécution de ce programme rencontrera les préoccupations des élus du peuple exprimées au cours de ce débat.

S'agissant des préoccupations liées à la décentralisation budgétaire, l'application des dispositions légales prévues à ce sujet est butée à la contrainte de l'immensité du territoire national ainsi qu'à celle de la faiblesse des infrastructures de base permettant de rapprocher les centres de décision de la base.

En ce qui concerne la Caisse nationale de péréquation, les textes portant organisation et fonctionnement de cette structure ainsi que la nomination de ses animateurs sont effectifs. Les

modalités pratiques de la gestion financière et des projets, visant à équilibrer le développement des provinces et des ETD, restent cependant à consolider.

S'agissant des transferts de 40% des recettes à caractère national au profit des ETD, je voudrais rassurer les Honorables Députés que, depuis son investiture, votre Gouvernement s'est évertué à transférer des crédits, au titre de fonctionnement et d'investissement, aux Provinces, pour le compte des Assemblées provinciales, des gouvernements provinciaux et des ETD. Il revient à ces provinces de transférer, à leur tour, la quote-part réservée aux ETD.

Pour ce qui est des préoccupations liées au processus électoral, je voudrais préciser à l'attention de la plénière que, comme mentionné dans mon discours de présentation, et conformément aux orientations du Président de la République, les délais constitutionnels seront respectés.

Et à ce propos, votre Gouvernement a déjà mis de côté 200 milliards de Francs congolais sur des prévisions initiales de 90 milliards pour l'exercice 2021. Et pour l'exercice 2022, nous avons aligné 500 milliards pour nous permettre de couvrir les charges liées au processus électoral. Nous attendons du bureau qui a été récemment installé un plan concret qui nous permettra de démarrer les premières opérations électorales.

Dans le même esprit, votre gouvernement a fait de la question du recensement une question cruciale au regard de l'importance qu'elle revêt.

C'est ainsi que nous travaillons à la mutualisation des services pour nous permettre de démarrer les opérations de recensement qui nous permettront d'avoir des statistiques claires permettant de déployer notre plan de développement d'une part et d'autre part d'ôter les congolais d'une carte d'identité.

Je tiens à préciser que l'organisation des élections n'est en rien tenu par le résultat du recensement.

Honorables députés,
Sans prétendre avoir été exhaustif, voilà, résumées, les réponses du Gouvernement aux multiples préoccupations que vous avez soulevées à l'occasion de cet exercice démocratique.
Honorable président ;
Honorables membres du bureau ;

Honorables députés, élus légitimes de notre peuple,

En concluant mon propos de ce jour, mes pensées sont, encore une fois, orientées vers des millions de Congolais qui, dans bien des coins de notre vaste territoire, ont perdu tout espoir de voir à nou-

veau l'Etat leur tendre la main.

Je pense à tous ces jeunes, universitaires ou non, empêtrés dans le chômage, qui s'interrogent sans un brin de réponse sur leur avenir.

Je pense à nos enseignants, nos soignants, nos militaires, nos policiers, nos fonctionnaires et à toutes les autres catégories d'agents publics ou privés qui espèrent, tous les jours, voir l'Etat s'occuper davantage de leurs carrières et de leurs conditions sociales.

Je voudrais leur dire que l'Etat est conscient de leurs peines et de leurs attentes. J'aimerais leur réaffirmer combien le Gouvernement que je dirige est déterminé à prendre à bras-le-corps tous ces problèmes et à y apporter progressivement des solutions satisfaisantes.

Une chose est sûre : l'inertie, l'inaction ou encore la résignation ne seront nullement tolérées dans le nouveau narratif que nous essayons de mettre en place.

Je demeure convaincu que, si nous regardons tous dans la même direction, si nous prenons conscience non seulement de ce que notre pays vaut dans le monde, mais également de sa grandeur et de ses potentialités, rien, mais alors rien ne pourra retarder encore pour longtemps le décollage de notre pays.

J'exprime encore une fois tous mes remerciements à tous les honorables députés, toutes tendances confondues, pour s'être livrés à cet exercice républicain et constitutionnel.

Merci pour le soutien franc, exigeant cependant des résultats concrets.

Votre Gouvernement a pris bonne note de toutes les alertes, de toutes les remarques et de toutes les observations que vous lui avez adressées.

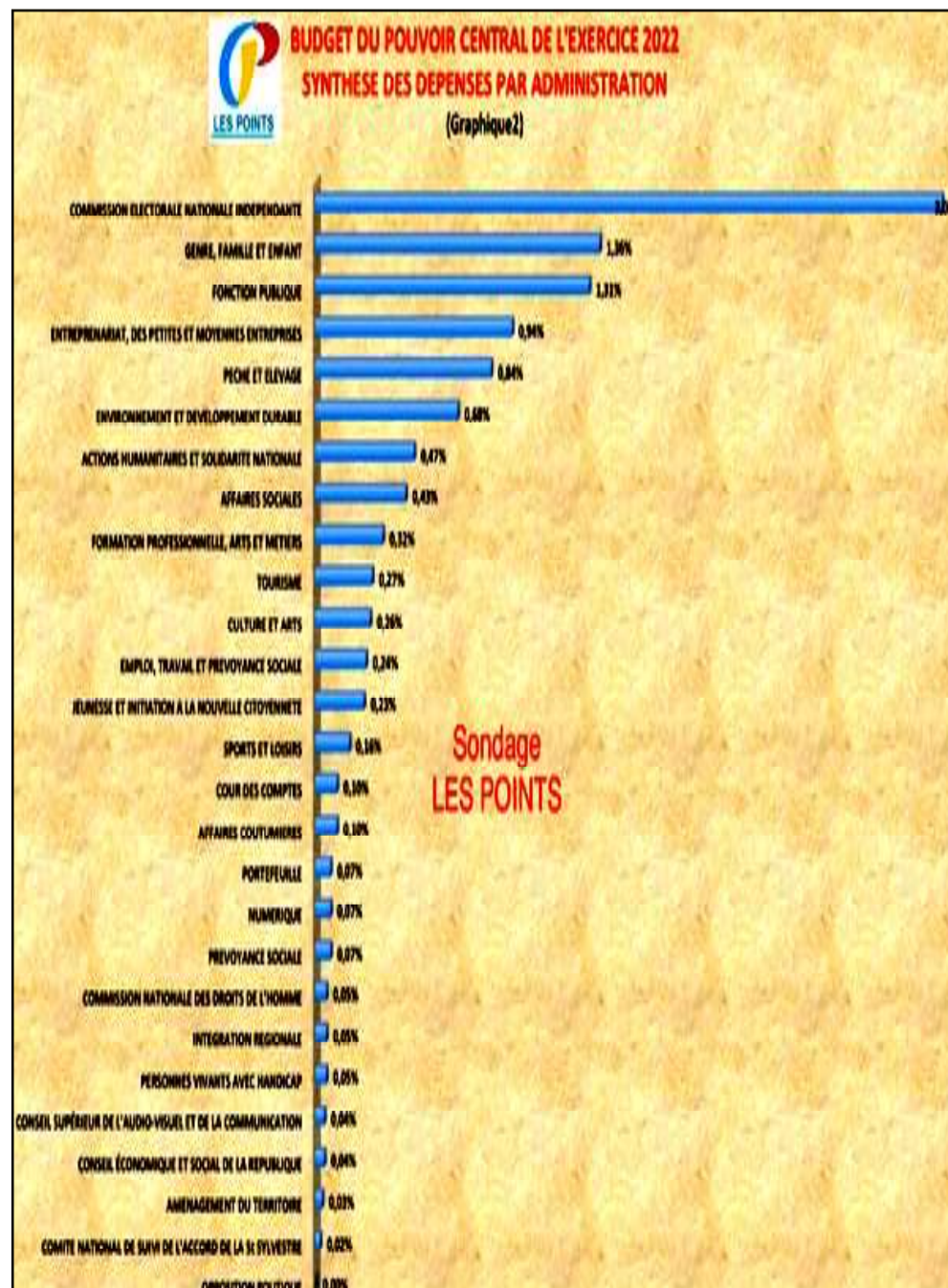
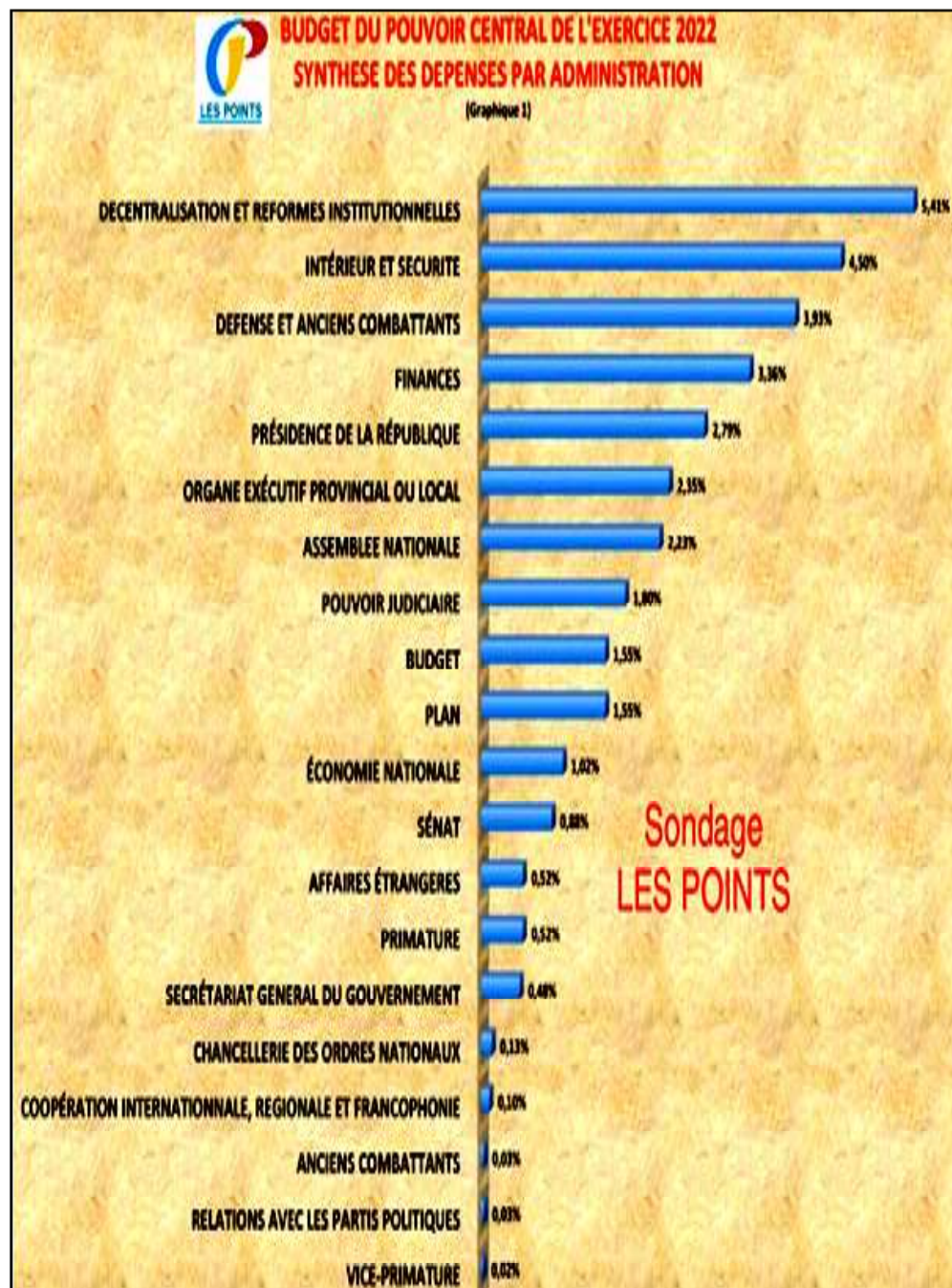
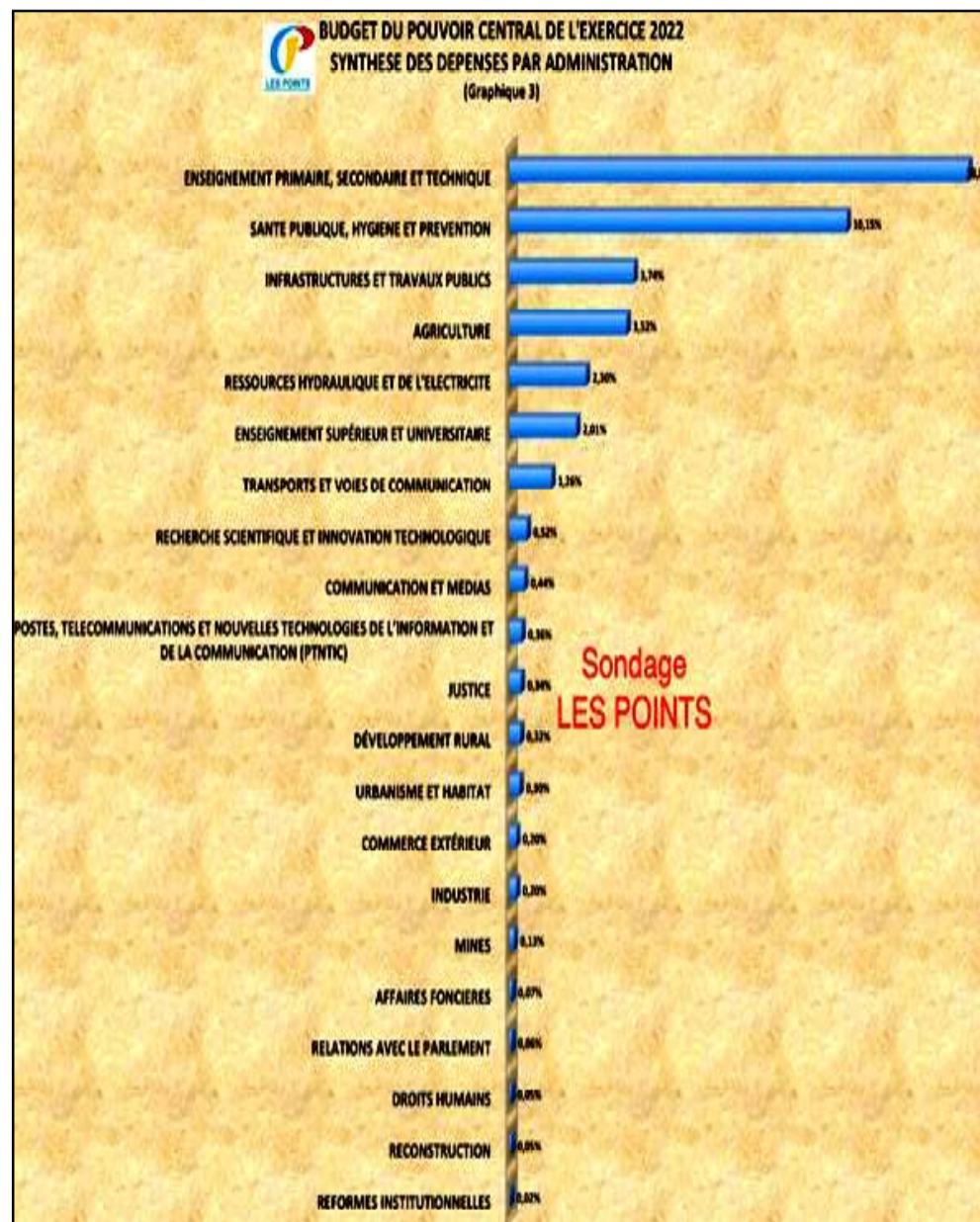
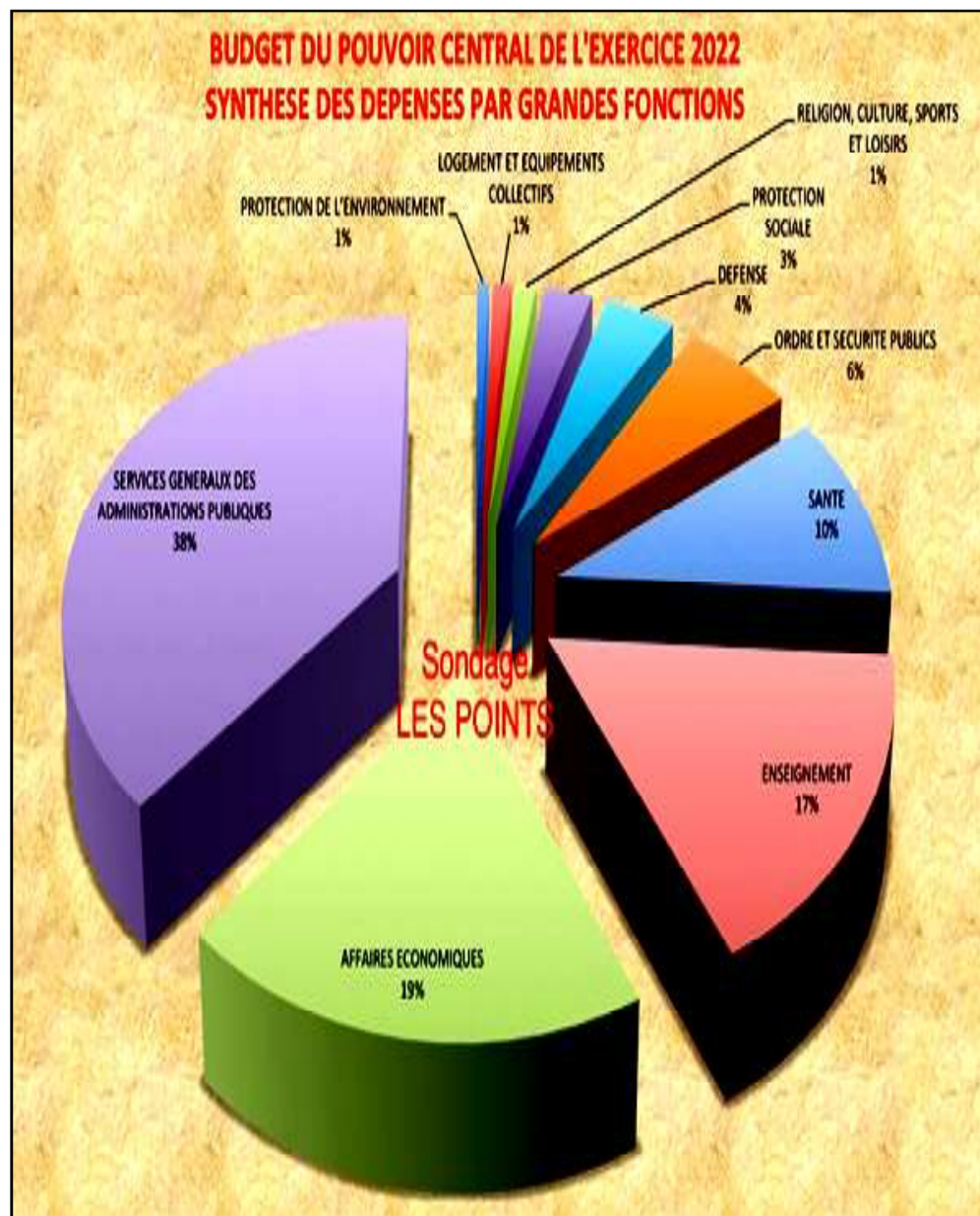
Il demeure convaincu qu'à travers les amendements attendus, notamment au niveau de la Commission ECOFIN, certaines améliorations apporteront, en toute responsabilité, un plus à ce texte de Loi.

Ainsi que j'avais eu à affirmer ici, c'est ensemble que nous gagnerons le pari du relèvement de notre Nation.

Une fois de plus, honorables députés, je vous demande de recevoir à l'unanimité ce projet de loi, de l'examiner et de l'adopter avec diligence, afin de permettre à votre Gouvernement d'avoir les moyens de sa politique et d'accélérer la matérialisation de la vision de son excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République, Chef de l'Etat.
Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo !
Je vous remercie.

JEAN-MICHEL SAMA LUKONDE KYENGE

Le projet de budget 2022 vu par Sondage Les Points



Mise en garde du chef du groupement Kalera : « Tout celui qui va combattre KIPAY nous trouvera sur son chemin »

Dans les communautés locales du Haut-Katanga, le projet hydroélectrique Sombwe que développe KIPAY est porté par l'ensemble de la population. Pour le chef du groupement Kalera, rien ne peut empêcher le développement de ce projet. « Tout celui qui va combattre KIPAY nous trouvera sur son chemin », a-t-il prévenu.

ECONOMIES

Sur la route de Mitwaba, dans la province du Haut-Katanga, le groupement de Kalera rêve d'entrer de plain-pied dans la modernité. Pour ce coin isolé de la province du Haut-Katanga, l'arrivée de la société KIPAY Investment, qui développe le projet hydroélectrique Sombwe, est une aubaine.

Pour le chef du groupement Kalera, rien ne peut s'opposer au projet porté par KIPAY. Son soutien au projet Sombwe est indéfectible. « Tout celui qui va combattre KIPAY nous trouvera sur son chemin », a-t-il promis à tous ceux qui tenteront de faire obstacle au projet Sombwe. Et ils sont nombreux, ces détracteurs de Kipay, disséminés aussi bien qu'à Lubumbashi, à Kinshasa que dans certaines capitales occidentales.

Qui a dit que le progrès de nos villages et le développement de nos villes ne peuvent provenir que de l'extérieur ? Cette conception est en train d'être battue en brèche par des Congolais qui ont décidé de prendre leur destin en mains pour bâtir un pays plus beau qu'avant, comme le rappelle l'hymne national de la République Démocratique du Congo.

KIPAY, UN VECTEUR DE DEVELOPPEMENT DANS LE HAUT-KATANGA

Avec la libéralisation en 2014

du secteur de l'électricité, des Congolais se sont lancés dans de grands projets énergétiques. A ce jour, le projet le plus abouti est le projet hydroélectrique Sombwe, porté par la société KIPAY Investment.

En prélude de son projet d'ériger un barrage hydroélectrique dans la lisière du parc de l'Upemba, KIPAY investment s'est d'abord lancé dans l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les agglomérations. Toute une symbolique des valeurs pour lesquelles œuvrent cette société et son promoteur.

C'est le cas du village Kalera qui a bénéficié de la construction d'une route de 15 km qui se plonge sur la Route nationale 4 (RN 4) vers Mitwaba, Uvira et consorts. Quasi inexistant du fait d'une impraticabilité indescriptible qui avait coupé Kalera d'autres villages et les centres d'approvisionnement en denrées nécessaires, les habitants de cette contrée reculée de la province du Haut-Katanga ont exprimé leur grande satisfaction qu'un fils du pays vienne à leur secours en initiant un projet qui fera basculer le groupement Kalera dans la modernité, leur faisant oublier le calvaire qu'ils subissaient par le fait du mauvais état de la route.

Au-delà de la route, grâce à KIPAY Investment, un pont, long de 15 m, pouvant supporter une charge maximale de 60 tonnes, est en construction. Ce qui devait vraisemblablement désendaver cette zone tout en facilitant la libre circulation



des biens et des personnes.

Alors que la population locale avait du mal à accéder à l'eau potable, se contentant d'une eau impropre des rivières – sans compter le risque élevé d'expansion des maladies d'origine hydrique – KIPAY Investment a, grâce au dynamisme de son manager général, Eric Monga, fait construire des forages d'eau qui permettent aux villages du groupement Kalera d'accéder enfin à l'eau potable, dans le cadre du programme BWAKIA. En conséquence, il se constate depuis quelque temps une nette diminution du taux de mortalité dû aux maladies d'origine hydrique, telles que le choléra et la fièvre typhoïde.

Toutes ces actions à grand impact social ont eu également l'avantage de créer de l'emploi au profit des villageois qui ne vivaient que du troc. Les emplois ainsi créés ont permis une nette amélioration des conditions de vie, la plupart des personnes s'étant

même débarrassés des maisons traditionnelles en paille pour des constructions en matériaux durables.

C'est dire qu'entre le groupement Kalera et la société KIPAY, il y a un partenariat qui se consolide, un climat de confiance qui augure de belles perspectives dans la mise en œuvre du projet hydroélectrique Sombwe.

Le chef du groupement Kalera, qui vit au jour le jour cette transformation, tant d'éloges sur la société KIPAY qu'il soutient pleinement pour que, dit-il, son entité se développe, à l'instar de grandes agglomérations de Kolwezi, Fungurume, Likasi et bien d'autres. Le chef du groupement a également salué le programme « Tole-Malaki » qui permet à la population de se procurer des tôles à prix réduit et se construire ainsi des maisons modernes.

Le chef du groupement Kalera a fait son choix : c'est KIPAY Investment. D'où, sa mise en garde :

« Tout celui qui va combattre KIPAY nous trouvera sur son chemin ».

Avec de la volonté couplée à de la détermination, des Congolais ont décidé de se lancer dans la bataille pour gagner le déficit énergétique en RDC. Malgré tous les obstacles qui se dressent sur son chemin, Eric Monga, initiateur du projet Sombwe, reste droit dans ses bottes. Il est temps, rappelle-t-il, que la RDC s'approprie son destin, car le développement de ce pays ne viendra ni de l'Occident ni de l'Orient, mais il sera le fait du génie créateur de ses fils et filles.

Avec le projet Sombwe, un Congolais a osé. Raison de plus de le soutenir dans ce dur chemin du progrès pour tous. Au groupement Kalera, les premières retombées positives du projet Sombwe sont bien visibles et s'accumulent au jour le jour. Au grand bonheur des communautés locales qui voient enfin la modernité frapper à leur porte.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES



Le Directeur Général
N.I.F. : A 0707219 F

COMMUNIQUE OFFICIEL N°01/043/DGI/DG/ DESCOM/DC/MM/2021

La Direction Générale des Impôts rappelle aux contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, des centres des impôts ainsi que des sièges modélisés et modernisés des directions provinciales des impôts que conformément à la législation en vigueur, le paiement du quatrième acompte provisionnel de l'impôt sur les bénéfices et profits (IBP) de l'exercice fiscal 2022, revenus 2021, intervient au plus tard le mardi, 30 novembre 2021.

Le montant dudit acompte représente 20% de l'impôt déclaré au titre de l'exercice comptable 2020, augmenté des suppléments éventuels établis par l'administration fiscale au titre dudit exercice, que ces sommes fassent ou non l'objet de contestation.

Leur attention est attirée sur le fait que le montant de l'acompte dû est à payer dans son intégralité, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi des finances pour l'année 2020 qui interdit les compensations.

Par ailleurs, le défaut ou l'insuffisance de paiement dans le délai légal donnera lieu à l'application d'une amende égale à 50% de l'acompte non versé.

Conformément au communiqué du 29 décembre 2020 de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances portant utilisation obligatoire du logiciel ISYS-REGIES et au Décret N°007/2002 du 02 février 2002 relatif au mode de paiement des dettes envers l'Etat, tel que modifié et complété par le Décret N°20/019 du 21 août 2020 et ses mesures d'exécution, les contribuables concernés au paiement de cet acompte sont invités à télécharger leurs déclarations fiscales sécurisées sur le site Web de la DGI à l'adresse : www.dgi.gouv.cd.

Aussi, compte tenu de la pandémie de la Covid 19, les contribuables sont invités à privilégier la transmission par voie électronique, en formant PDF, du bordereau de versement d'acompte provisionnel et de la preuve de paiement dudit acompte provisionnel aux adresses électroniques suivantes selon le cas :

Direction des grandes entreprises (DGI) :

dge.reception1@dgirdc.cd, dge.reception2@dgirdc.cd, Centre des Impôts de Kinshasa (CDI/KIN) :

cdikin.reception1@dgirdc.cd, cdikin.reception2@dgirdc.cd, cdikin.reception3@dgirdc.cd, cdikin.reception4@dgirdc.cd.

BANDUNDU : dpibandundu.reception@dgirdc.cd

KONGO CENTRAL : cdimatadi.reception@dgirdc.cd

EQUATEUR : dpiequateur.reception@dgirdc.cd

KASAI OCCIDENTAL : dpikasaioccidental.reception@dgirdc.cd

KASAI ORIENTAL : kasaoriental.reception@dgirdc.cd

KATANGA : cdilubumbashi.reception@dgirdc.cd

MANIEMA : dpimaniema.reception@dgirdc.cd

NORD-KIVU : cdigoma.reception@dgirdc.cd

PROVINCE ORIENTAL : cdikisangani.reception@dgirdc.cd

SUD-KIVU : dpisudkivu.reception@dgirdc.cd

FAIT A KINSHASA, LE 10 NOV 2021


BARNABÉ MUAKADI MUAMBA

Table ronde sur la vaccination : le Premier ministre invite tous les acteurs à travailler ensemble pour éradiquer la COVID-19

Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, cinq gammes de vaccins sont disponibles en République Démocratique du Congo. Il s'agit de AstraZeneca, Moderna, Sinovac, Pfizer et Johnson and Johnson. Malgré le nombre important de sites disséminés à travers le pays, beaucoup de Congolais hésitent encore à répondre à l'appel du gouvernement qui considère la vaccination comme étant l'alternative efficace pour éradiquer la pandémie à coronavirus. Avec le choix libre du vaccin et les campagnes de sensibilisation organisées à cet effet, il y a espoir de voir la population revenir au bon sens en se faisant vacciner. De cette manière, elle se protégerait et ferait autant pour les autres.

VÉRON KONGO

Kinshasa a abrité du 17 au 18 novembre 2021, une table ronde sur la vaccination placée sous le thème « Ensemble luttons contre la COVID-19 ».

La cérémonie d'ouverture présidée par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a été rehaussée de la présence de plusieurs personnalités, notamment Mike Hammer, Emily Maltman, Djuguinde Amédé Prosper, Edouard Beigbeder, respectivement ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni en RDC, chef de bureau de l'OMS en RDC et représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en RDC (UNICEF).

Quelques gouverneurs de province ont également pris part à ces assises. Il s'agit de ceux du Kongo central, de l'Ituri, du

Kwilu et de la Tshopo.

Dans leurs déclarations, toutes ces personnes ont réaffirmé leur détermination à soutenir la vaccination en RDC.

Au stade actuel, a affirmé le Premier ministre Sama Lukonde, la vaccination demeure l'alternative efficace pour éradiquer la COVID-19. Pour ce faire, il a réitéré l'engagement du gouvernement dans la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Cette table ronde, a-t-il indiqué, vient ainsi en appui aux initiatives gouvernementales visant à augmenter les financements des opérations pour l'acquisition et la distribution des vaccins.

Pour faire face à la pandémie et aux différentes variantes de coronavirus, le gouvernement, a rappelé Sama Lukonde, a mis en place le Comité national multisectoriel de riposte contre la COVID-



Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge

19 (CNMR). L'objectif est d'intensifier ses actions dans le but d'éradiquer ce fléau.

Le chef du gouvernement a ainsi invité tous les acteurs de toutes les couches sociales à s'approprier le plan vaccinal et travailler ensemble pour éradiquer cette pandémie.

Pour Jean-Jacques Mbungani Mbanga, ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, cette table ronde constitue un signal fort qui confirme la détermination du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo,

d'éradiquer la pandémie à coronavirus. Car, son plaidoyer a fait en sorte que le pays puisse actuellement disposer de différentes gammes de vaccins.

Cependant, Jean-Jacques Mbungani a déploré le fait que la RDC ait enregistré à ce jour un taux de vaccination faible estimé à moins de 1% de la population. « Il y a donc urgence sanitaire d'accélérer la cadence de la vaccination en vue de mettre la population à l'abri », a-t-il insisté.

Quant à Jean-Jacques Muyembe, secrétaire techni-

que du Comité National Multisectoriel de Riposte contre la COVID-19, il a affirmé que la vaccination demeure le meilleur espoir de remporter la victoire contre le coronavirus. A cet effet, il a souligné que le plus grand défi à relever en RDC est le refus de la vaccination par la population congolaise au moment où les gestes barrières présentent leurs limites. Cette table ronde, a-t-il soutenu, est donc une occasion pour tous les acteurs d'échanger en vue de parler le même langage.

Réhabilitation d'Atou Matubuana : le Conseil d'Etat met Daniel Asele en demeure d'exécution

VÉRON K.

A part ses proches collaborateurs et peut-être aussi le collectif de ses avocats, personne ne sait, à ce jour, où se trouve l'ex-gouverneur de la province du Kongo central, Atou Matubuana, suspendu de ses fonctions par Daniel Asele Okito, Vice-premier ministre, ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.

En effet, accusé par l'Inspection générale des Finances (IGF) de détournement de plus de huit millions de dollars américains, Atou Matubuana serait actuellement en cavale. Attendu au Parquet général près la Cour de Cassation, ne s'y est jamais présenté alors que certains de ses proches collaborateurs se trouvent en prison.

C'est certainement fort de cette situation que le Vice-premier ministre Asele a reçu, d'une réunion du Conseil des ministres, l'instruction de réinstaurer la paix dans qua-



Atou Matubuana sort du silence de son titulaire déchu.

ATOUMATUBUANA SORT DU SILENCE

Aussitôt informé de l'occupation de son poste par un intérimaire, Atou Matubuana a rompu le silence au travers le collectif de ses avocats.

Alors que le parquet général

l'attend pour se justifier sur les faits de détournement lui imputés, c'est le Conseil d'Etat qui monte au créneau pour décider de la réhabilitation d'Atou Matubuana dans ses fonctions et la suspension de l'arrêté du Vice-premier ministre désignant un intérimaire dans la province du Kongo

central. Et le ministère de tutelle a été notifié à cet effet le 26 octobre dernier.

Entre-temps, la radio Top Congo Fm, dans son édition matinale de jeudi 18 novembre 2021, informe que le procureur général près le Conseil d'Etat vient d'adresser une mise en demeure d'exécution au Vice-premier ministre, ministre en charge de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.

Comme nous l'avons souligné dans une de nos précédentes éditions, ça sent le roussi dans cette affaire. Car, attendu par une instance judiciaire pour se justifier, Atou Matubuana remue ciel et terre pour récupérer son poste. Le mieux serait d'abord d'être blanchi sur les faits que lui reproche l'IGF.

Le gouvernement est donc appelé à tirer cette affaire au clair pour fixer la population du Kongo central sur le sort des personnes appelées à l'administrer dans les jours à venir.

L'Afrique parie sur les énergies renouvelables pour son électrification

Les énergies renouvelables suscitent de plus en plus l'intérêt de la part des investisseurs en Afrique. C'est d'ailleurs l'un des secteurs les plus dynamiques, qui accélère le développement de la capacité installée de l'Afrique et surtout l'électrification de sa population. À l'occasion de l'Africa Energy Forum (AEF), organisé du 15 au 17 novembre 2021 à Londres (Royaume-Uni), AFRIK 21 fait un zoom sur les énergies renouvelables... les différentes sources exploitées en Afrique, leurs impacts sur le processus d'électrification, ainsi que la contribution à la transition écologique d'un continent en pleine mutation.

Pour de nombreux observateurs, l'Afrique détient là une formidable occasion d'éviter l'impasse d'un développement fondé sur les hydrocarbures et d'électrifier directement ses territoires à partir des énergies renouvelables. Il est vrai que le continent, peuplé de plus de 1,3 milliard d'habitants, dispose d'un énorme potentiel en matière d'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique, de biomasse et de biogaz.

Même si la situation n'est évidemment pas uniforme sur l'ensemble du continent, l'Afrique a déjà entamé l'exploitation de son potentiel, notamment en matière d'énergie solaire photovoltaïque. Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena), l'Afrique détient un potentiel d'énergie solaire de 10 TW. Actuellement, deux technologies permettent de convertir l'énergie naturelle du soleil en électricité, le solaire photovoltaïque et le solaire thermodynamique. Certains pays africains redoublent déjà d'efforts pour tirer parti de cette abondante ressource naturelle.

UN DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE PORTÉ PAR LE SOLAIRE

Grâce à un seul projet, notamment le complexe solaire de Benban dans le gouvernorat d'Assouan, l'Égypte a développé une capacité solaire de 1.650 MWc, pour une capacité de production d'énergie renouvelable de plus de 6 GW, combinant l'hydroélectricité et l'éolien. Mais la part du solaire devrait encore monter dans le mix électrique égyptien, qui s'établit actuellement à 14 %, grâce à la politique du Caire visant à produire 42 % de son électricité à partir de sources d'énergie primaire renouvelables d'ici à 2035.

À l'autre bout du continent, en Afrique du Sud, la stratégie récente de transition énergétique élaborée par les autorités a permis la construction de nouvelles centrales solaires, portant la capacité solaire à 2.323 MW, l'équivalent de la capacité électrique installée dans un pays comme la Côte d'Ivoire (2.200 MW, officiellement).

À l'échelle du continent, les centrales solaires totalisaient une capacité de production de 4,15 GWc en 2017, dont plus de la moitié en Afrique du Sud, selon le rapport 2018 de l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena). Depuis, cette capacité a largement augmenté avec la mise en service de nombreuses centrales en Afrique du Sud, le complexe solaire de Benban en Égypte, l'inauguration du complexe solaire de Noor Ouarzazate (580 MW) au Maroc, ainsi que d'autres grandes centrales solaires connectées aux réseaux en Afrique subsaharienne.

Si l'énergie solaire connaît actuellement un développement aussi fulgurant en Afrique, c'est aussi grâce aux systèmes décentralisés, les off-grids, utilisés pour l'électrification des zones rurales, les sites miniers ou les entreprises. Il est difficile de mesurer la capacité de production cumulée de ces solutions. Mais, selon le rapport 2019 de l'Association mondiale pour l'industrie de l'énergie solaire hors réseau (Gogla), les mini-grids et les systèmes solaires domestiques fournissent de l'électricité à 100 millions de personnes dans le monde, dont une bonne partie en Afrique subsaharienne.

LES PROMESSES DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Quant à l'énergie éolienne, autre source majeure d'énergie renouvelable, elle était exploitée en Afrique bien avant le développement de l'énergie solaire. Le continent est abondamment balayé par les vents qui peuvent être exploités pour produire de l'électricité à grande échelle.

Selon la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, le continent africain dispose d'un potentiel technique de ressources éoliennes de plus de 59.000 GW, soit suffisamment pour satisfaire 250 fois la demande énergétique du continent, estime le Conseil mondial de l'énergie éolienne (Gwec).

Dans son rapport datant de 2020, l'institution indique qu'en 2020 environ 821 MW de nouvelles capacités éoliennes ont été installés en Afrique et au Moyen-Orient, portant la capacité totale de la région à plus de 7 GW. Toutefois, cette capacité installée ne représente que 0,01 % du potentiel éolien du continent africain. Pour l'heure, cette énergie est produite essentiellement grâce à des parcs éoliens terrestres. L'Afrique du Sud, qui affirme aujourd'hui un certain leadership dans le domaine, dispose d'une capacité éolienne installée de 2.323 MW, selon Power Africa, le programme soutenu par l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid).

Pour sa part, l'Égypte poursuit le développement de projets éoliens dans le golfe de Suez grâce aux investissements de producteurs indépendants d'électricité (IPP) tels qu'Engie, Siemens Gamesa ou encore Lekela Power. Ce dernier a doté le Sénégal du tout premier parc éolien d'Afrique de l'Ouest. L'installation située sur la commune de Taïba Ndiaye affiche une capacité de 158,7 MW. À l'instar du Sénégal, des parcs éoliens sont opérationnels au Maroc, au Kenya et en Namibie. Ces pays seront bientôt rejoints par l'Éthiopie et Djibouti grâce notamment à leurs parcs éoliens respectifs d'Assela (100 MW) et de Ghoubet (60 MW), construits actuellement par Siemens Gamesa.



Le parc éolien de Taïba N'Diaye au Sénégal © Lekela

LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ

Outre l'énergie éolienne, l'hydroélectricité contribue fortement à l'éclairage de l'Afrique. Le plus grand projet en cours sur le continent se trouve en Éthiopie. Ce pays de la corne de l'Afrique construit le grand barrage de la renaissance éthiopienne (Gerd) sur le Nil. L'installation, dont le second remplissage s'est achevé en juillet 2021 disposera bientôt d'une centrale hydroélectrique qui injectera 6.450 MW dans le réseau électrique national de l'Éthiopie. À plus de 5.100 km de là, en République Démocratique du Congo (RDC), le gouvernement tarde à lancer la phase de construction du mégaprojet hydroélectrique d'Inga III de 11.050 MW sur le fleuve Congo.

En Afrique de l'Est, le projet hydroélectrique de Stiegler's Gorge progresse et devrait permettre d'injecter à terme 2.100 MW dans le réseau électrique national de la Tanzanie.

Parmi les pays à fort potentiel hydroélectrique en Afrique, figure bien sûr la RDC, mais aussi le Cameroun, tous deux situés en Afrique centrale. Les deux pays situés dans le bassin du Congo posséderaient à eux seuls 60 % du potentiel hydroélectrique du continent, qui reste cependant très largement inexploité à ce jour.

L'Afrique affiche actuellement une puissance hydroélectrique installée de 38.174 MW selon l'Association internationale de l'hydroélectricité (IHA). Pourtant, selon la Banque africaine de développement (BAD), seulement 5 % du potentiel hydroélectrique de l'Afrique est utilisé jusqu'ici.

Rien qu'en Afrique de l'Ouest, le potentiel hydroélectrique avoisine les 25.000 MW, principalement dans les pays bordant le golfe de Guinée, notamment le Nigeria (37 %), la Guinée (26 %), le Ghana (11 %), la Côte d'Ivoire (11 %) et la Sierra Leone (5 %), selon l'ouvrage Le retour des grands investissements hydrauliques en Afrique de l'Ouest : les perspectives et les enjeux, publié par le Cirad (Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).

DES SOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ENCORE SOUS-EXPLOITÉES

Parmi les sources d'énergies

renouvelables encore très peu exploitées en Afrique figure la géothermie. Produire de l'énergie géothermique consiste à exploiter la chaleur naturelle du sous-sol pour produire de l'électricité grâce à des turbines à vapeur. Les centrales géothermiques opérationnelles ou en construction sur le continent se concentrent en Afrique de l'Est, principalement dans la vallée du rift. Le Kenya est d'ailleurs de loin le premier producteur d'énergie géothermique du continent africain, avec une capacité électrique installée de 713 MWe, sur un potentiel de 7.000 MWe estimé par la BAD. À proximité du Kenya, plusieurs pays d'Afrique de l'Est, notamment l'Éthiopie, la Zambie, l'Ouganda et la Tanzanie tentent eux aussi d'exploiter leur potentiel de géothermie, sans résultat palpable pour le moment.

Pour ce qui concerne la biomasse, l'électricité est produite en récupérant la chaleur dégagée par l'incinération du bois, des végétaux, des déchets agricoles ou encore les ordures ménagères organiques. Selon le groupe agroindustriel Sifca, la biomasse reste encore la principale source d'énergie en Afrique subsaharienne et représente 60 % à 80 % des bilans énergétiques dans la plupart des pays. Cette biomasse issue du bois utilisé pour la cuisine ou le chauffage. Pour l'instant, il existe très peu de centrales biomasses qui produisent de l'électricité à grande échelle. Mais deux projets prometteurs sont mis en œuvre en Côte d'Ivoire. Dans la future centrale biomasse de Divo, la chaleur issue de la combustion des cosses de cacao, permettra de produire entre 60 et 70 MW d'électricité. À Ayébo, Électricité de France (EDF) et ses partenaires Meridiam et Sifca utiliseront la même technologie pour la valorisation des déchets de palmiers à huile dans la centrale biomasse Biovéa.

Le biogaz est également utilisé à partir de la biomasse. Il s'agit d'un gaz très épuré, issu de la fermentation des matières organiques en l'absence d'oxygène. Ce gaz peut être produit à partir des déchets agricoles et ménagers, ainsi que les bouses d'animaux. En Afrique, le biogaz remplace facilement le bois et le charbon, encore largement utilisés pour la cuisine. Si le biogaz est encore peu produit, de beaux exemples incitent à l'optimisme. Au bord du lac Victoria, des

biodigesteurs contribuent à l'élimination de la jacinthe d'eau, une plante envahissante qui constitue un réel fléau pour la préservation des ressources du lac.

Outre les mégaprojets mis en œuvre notamment en Égypte avec le complexe solaire de Benban ou encore au Maroc avec son complexe de Noor, d'importants programmes et projets locaux, sous régionaux ou régionaux sont mis en œuvre en Afrique. Le Programme de fourniture d'électricité par des producteurs indépendants d'énergies renouvelables (REIPPP) fait partie des initiatives majeures impulsées localement pour accélérer la production des énergies propres. Le programme mis en œuvre par le gouvernement sud-africain vise à attirer les investissements d'IPP.

Ainsi, grâce aux partenariats public-privé (PPP), de nombreuses centrales à énergies renouvelables ont vu le jour au sein de la nation arc-en-ciel, faisant du pays un modèle incontestable en matière de production des énergies renouvelables. D'ailleurs, la 5^e phase d'appels d'offres du REIPPP, dont les résultats sont toujours attendus, a enregistré 102 propositions pour un objectif de 2.600 MW d'énergies propres.

L'APPORT DES BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

Les IPP sont également au centre du programme Scaling Solar. Cette initiative de la SFI vise à encourager les entreprises privées à investir dans le solaire pour fournir de l'énergie au réseau électrique national des pays bénéficiaires du programme, et assurer l'exécution rapide des projets grâce notamment à la mise en place de partenariats publics privés (PPP). Parmi les principaux pays bénéficiaires du programme figure le Sénégal qui a obtenu deux centrales solaires photovoltaïques pour une capacité totale de 60 MWc. Scaling Solar bénéficie également à la Côte d'Ivoire, au Togo, au Niger, au Mali, à la Zambie, à l'Éthiopie et à Madagascar.

Outre la SFI, la BAD a également lancé un programme en faveur de la production à grande échelle d'énergie solaire photovoltaïque. L'initiative Desert to Power vise à accélérer le déploiement de l'énergie solaire dans le Sahel, le renforcement du réseau de transport, le déploiement de solutions hors réseau, l'amélioration du climat des affaires, avec la revitalisation des sociétés nationales d'électricité. À travers ce programme qui couvre 11 pays africains (Burkina Faso, Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan et Tchad), la BAD veut fournir de l'énergie solaire à 250 millions de personnes vivant dans la bande sahélienne. La Banque de développement panafricaine ambitionne ainsi de faire du Sahel la plus grande zone de production d'énergie solaire du continent, avec une capacité installée de 10.000 MWc.

JEAN MARIE TAKOLEU (AFRIK21)

Pour sa première tournée en Afrique, le secrétaire d'Etat américain zappe la RDC

En tournée dans trois pays africains, le secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken, a fort à faire pour imprimer l'approche que compte avoir la nouvelle administration américaine avec le continent africain. Pour articuler sa nouvelle politique américaine, Washington a fait le choix du Kenya, du Nigeria et du Sénégal. La République Démocratique du Congo, qui préside cette année la présidence tournante de l'Union africaine, ne semble pas se retrouver dans le plan des Etats-Unis. Pour sa première tournée en Afrique, Anthony Blinken, a superbement zappé la RDC.



Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, a entamé, mercredi 17 novembre, une tournée africaine à Nairobi, au Kenya. © AFP

ECONEWS AVEC LE POINT
AFRIQUE

Mission délicate pour Anthony Blinken, le secrétaire d'Etat américain. Sa première tournée africaine qui l'emmène dans trois pays – Kenya, Nigeria, Sénégal – intervient dans un contexte difficile pour de nombreux États africains et aucune région ne semble épargnée. D'abord centré sur la démocratie et le changement climatique, les crises en Éthiopie et au Soudan devraient remettre la sécurité au menu des échanges. La tâche est d'autant plus difficile, que la précédente administration Trump ne faisait pas mystère de son désintérêt pour l'Afrique et fut le seul président américain en plusieurs décennies à ne pas se rendre sur le continent africain.

L'attente est donc grande alors que pour se démarquer de son prédécesseur, le président Biden s'est engagé au contraire à prêter une attention particulière à l'Afrique, adoptant un ton plus respectueux et engagé sur le continent. Blinken visite jusqu'à ce samedi trois pays considérés comme clés dans la stratégie africaine du président Joe Biden : d'abord le Kenya, un des plus anciens alliés de Washington, où la Chine gagne du terrain, puis le Nigeria, pays le plus peuplé du continent et, enfin, le Sénégal, modèle de stabilité démocratique.

L'Afrique subsaharienne est la dernière région du monde que visite Anthony Blinken, dont les déplacements au cours des premiers mois de fonctions ont été entravés par la pandémie de Covid-19 et le retrait américain d'Afghanistan.

Le renforcement de la démocratie est une priorité majeure de la politique étrangère de Joe Biden depuis son entrée en fonction, un sommet virtuel pour la démocratie doit d'ailleurs se tenir le mois prochain.

Ce programme est toutefois confronté à des vents contraires importants en Afrique, où plusieurs dirigeants, y compris certains avec les

quels les États-Unis étaient associés sur des questions de lutte contre le terrorisme et de sécurité, ont été renversés par des coups d'État. Exemple au Soudan, le quatrième putsch en Afrique cette année, après ceux observés au Tchad, au Mali et en Guinée.

LE CONFLIT EN ÉTHIOPIE, UNE ÉPINE DANS LE PIED DE WASHINGTON

Sans compter le conflit qui s'aggrave en Éthiopie, c'est la priorité de l'administration Biden. Addis-Abeba fut longtemps un allié proche de Washington. «*Ça n'est pas l'Éthiopie que nous pensions voir il y a deux ans, quand nous l'applaudissions en tant qu'économie la plus dynamique d'Afrique*», a récemment souligné l'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield.

Signe que la situation est grave, ce mercredi 17 novembre, le chef de la diplomatie américaine s'est entretenu pendant une heure et demie – au lieu de 10 minutes initialement prévues – avec le président Uhuru Kenyatta, qui participe activement aux tentatives de médiation régionale sur le conflit éthiopien.

Les deux pays ont poussé à un cessez-le-feu, réaffirmant leur espoir d'une conclusion positive aux intensifs efforts diplomatiques déployés pour une solution négociée au conflit entre gouvernement et rebelles dans le nord du pays.

Le président Kenyatta s'est rendu dimanche à Addis-Abeba, alors que la guerre qui dure depuis un an entre les rebelles de la région du Tigré et le gouvernement a connu une escalade ces dernières semaines. «*Nous croyons qu'un cessez-le-feu est possible*», a déclaré lors d'une conférence de presse conjointe la ministre kényane des Affaires étrangères, Raychelle Omamo.

Anthony Blinken a, lui, appelé à des «*avancées concrètes pour la paix*» et à la reprise de l'aide humanitaire au Tigré, où des centaines de milliers de personnes vivent dans des conditions proches de la famine, selon les Na-

tions Unies. «*Je réitère notre appel à toutes les parties à urgemment et sérieusement engager des négociations sur la cessation des hostilités sans conditions préalables*», a-t-il déclaré, renouvelant par ailleurs l'appel aux citoyens américains à quitter l'Éthiopie.

Les États-Unis ont récemment critiqué l'Éthiopie et pris des sanctions, dénonçant des entraves à l'acheminement d'aide alimentaire et des violations des droits humains.

Interrogé par un journaliste, Blinken n'a pas exclu que les États-Unis puissent éventuellement qualifier les «*exactions*» commises au Tigré de faits relevant d'un génocide. «*Quelle que soit la manière dont nous les appelons, cela doit cesser et il faudra rendre des comptes*», a-t-il dit.

LA STABILISATION DE LA RÉGION EN JEU

Ancien plus haut diplomate en charge de l'Afrique sous l'ex-secrétaire d'Etat Hillary Clinton, Johnnie Carson estime que la visite d'Anthony Blinken au Kenya ne doit pas être «*une occasion manquée*» d'inviter les dirigeants des pays alentour à chercher une solution régionale aux crises soudanaise et éthiopienne. «*La Corne de l'Afrique est extrêmement fragile et les transitions démocratiques que nous pensions aller de l'avant en Éthiopie et au Soudan ont déraillé*», explique-t-il, désormais à l'Institut américain pour la Paix (Usip). «*En réalité, si ces pays s'effondrent au cours de l'année à venir, nous assisterons à un effondrement régional plus large*», met-il en garde.

Bien que le lauréat du prix Nobel de la paix 2019 ait promis une victoire rapide, le TPLF avait, fin juin, repris la majeure partie du Tigré avant de poursuivre sa contre-offensive dans les régions voisines de l'Amhara et de l'Afar. Jeudi, Addis-Abeba a défini les conditions d'éventuels pourparlers, notamment l'arrêt des attaques, le retrait du TPLF de l'Amhara et de l'Afar et sa reconnaissance de la légitimité

du gouvernement.

Le TPLF exige, quant à lui, que l'aide soit autorisée à entrer au Tigré, où des centaines de milliers de personnes vivent dans des conditions proches de la famine, selon les Nations Unies. Aucune aide n'est arrivée par la route depuis le 18 octobre et 364 camions sont bloqués en Afar en attente d'une autorisation, selon l'ONU. Ces dernières semaines, les diplomates étrangers ont intensifié leurs efforts pour tenter d'arracher un cessez-le-feu.

PAS DE BLANC-SEING AU KENYA NI AU NIGERIA

En plus des échanges avec les autorités sur les sujets sécuritaires, Antony Blinken s'est entretenu mercredi matin avec des responsables de la société civile kényane, avec qui il a évoqué la manière d'empêcher les «*mauvais joueurs*» de mettre à l'épreuve les institutions démocratiques.

«*Nous avons assisté au cours de la dernière décennie à ce que certains appellent une récession démocratique*», a-t-il déclaré lors de cette rencontre, à laquelle participaient notamment des défenseurs des droits, un observateur d'élections et un dirigeant syndical. «*Même les démocraties dynamiques comme le Kenya subissent des pressions, en particulier au moment des élections*», a souligné le chef de la diplomatie américaine. «*Nous avons vu ici les mêmes défis que ceux que nous voyons dans de nombreuses régions du monde : désinformation, violence politique, intimidation des électeurs, corruption d'électeurs*», a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'Etat américain a reconnu que les menaces à la démocratie pèsent aussi sur les États-Unis, où une foule de partisans de Donald Trump, alors président sortant, a pris d'assaut le Capitole à Washington le 6 janvier, dans le but de renverser le résultat des élections qui ont porté Joe Biden à la Maison-Blanche. «*Nous avons vu à quel point notre propre démocratie peut être fragile*», a-t-il déclaré.

Les élections au Kenya sont régulièrement marquées par des violences meurtrières. Le pays doit tenir sa présidentielle en août 2022 et ce scrutin porte «*tous les signes d'une élection très contestée et violente*», a mis en garde Irungu Houghton, le directeur exécutif d'Amnesty International au Kenya, qui a participé à la rencontre avec Blinken. Houghton a appelé à s'assurer que le président Kenyatta «*n'utilise pas comme une arme*» la police, la justice et d'autres institutions.

Si le président Kenyatta, qui s'est rendu dimanche à Addis-Abeba, est un partenaire important dans la résolution de la crise éthiopienne, «*il est important que l'Amérique continue d'être vigilante, attentive et engagée et ne donne pas un blanc-seing au Kenya*», a déclaré Houghton.

Anthony Blinken se rendra ce jeudi au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, dont les autorités sont critiquées par Washington pour leur attitude envers les droits humains, notamment lors de la répression policière d'un important mouvement de contestation en octobre 2020.

Il ira ensuite au Sénégal, considéré comme un exemple de stabilité démocratique en Afrique. En ce qui concerne l'Afrique, «*la démarche actuelle met l'accent sur l'objectif de revitalisation des démocraties ainsi que sur le changement climatique et le développement durable*», explique Ervin Massinga, haut fonctionnaire au département d'Etat.

Autre sujet qui devrait être abordé lors de son voyage : le commerce. L'Agoa expire en 2025 et, pas plus que Donald Trump, Joe Biden ne semble pressé de la remplacer, face à une opinion américaine de moins en moins favorable aux accords commerciaux, au risque de favoriser les relations commerciales entre l'Afrique et la Chine.

Le sujet est délicat alors que les partenaires africains des États-Unis attendent que l'administration Biden articule sa politique autour des opportunités plutôt que de n'entrevoir que les menaces.

Comment la Russie de Poutine se retrouve au cœur de tous les dossiers brûlants

Ces derniers jours, les noms de Vladimir Poutine et de la Russie surgissent dans de nombreux dossiers internationaux : la destruction d'un satellite, la crise migratoire à la frontière entre Biélorussie et Pologne ou encore la pression mise sur l'Ukraine. De quoi intriguer ?

ECONEWS AVEC HUFFPOST

LA DESTRUCTION D'UN SATELLITE

Ces derniers jours, leurs noms reviennent dans tous les dossiers et pas uniquement pour parler de la vague mortelle de Covid en Russie. Que ce soit quand un satellite est détruit à proximité de la Station spatiale internationale, quand des milliers de militaires prennent position près de l'Ukraine, en médiateur dans la trêve entre l'Arménie ou l'Azerbaïdjan, ou en possibles marionnettistes derrière la crise migratoire qui déchire Biélorussie et Pologne... La Russie et Vladimir Poutine sont sans cesse évoqués.

Mais y'a-t-il une raison derrière cette accumulation? Le président russe et son gouvernement poursuivent-ils un but précis en surgissant sans arrêt dans les affaires internationales des dernières semaines?

Le HuffPost a recueilli l'analyse de Caroline Grimaud Potter, professeure en géopolitique de la Russie à l'université de Montpellier. Or si l'universitaire ne voit pas de corrélation entre les événements, elle dresse un constat clair : la Russie et son président pèsent fortement dans les relations internationales, et jouissent de surcroît d'un contexte favorable en ce moment. Ce qui explique des intérêts certains dans les différents dossiers.

Chronologiquement, c'est l'affaire la plus récente. Et peut-être la plus confuse. Car dans un premier temps, les Russes ont nié être à l'origine du tir de missile qui a détruit un vieux satellite leur appartenant, un Tselina-D portant le nom de Cosmos-1408, lancé en 1982 et inopérant depuis des années. Une entreprise qui a créé un nuage de débris potentiellement dangereux pour la Station spatiale internationale où se trouvent sept astronautes, dont deux Russes.

Mais après de longues heures où les rumeurs ont circulé et où les États-Unis ont frontalement accusé le Kremlin, l'armée russe a fini par reconnaître avoir mené cette frappe de test tout en niant le moindre risque pour les occupants de la Station. Pour Carole Grimaud Potter, «c'est un tir qui devait être planifié de longue date» et la communication confuse de la part de la Russie n'est probablement le fait que d'une «désorganisation interne» entre le pouvoir politique, militaire et l'agence spatiale nationale.

Surtout, cela signifie qu'après la Chine, les Américains et l'Inde, la Russie tenait à figurer comme la quatrième puissance mondiale capable de détruire un satellite avec un missile

lancé depuis la Terre. «La Russie ne fait que continuer à suivre son agenda», poursuit l'universitaire, «et d'ailleurs c'est un succès puisqu'ils ont effectivement atteint ce satellite».

En clair, les Russes et leur président n'avaient pas l'intention de reporter la possibilité d'accomplir une prouesse simplement parce que d'autres affaires pressent en ce moment. «Et ils n'avaient pas de problème avec le fait que ce tir puisse susciter des réactions internationales»

LES MIGRANTS ET LA BIÉLORUSSIE

D'autant que si leurs noms apparaissent dans les rubriques «international» du monde entier ces dernières semaines, Vladimir Poutine et la Russie préfèrent de leur côté avancer discrètement. C'est notamment le cas dans la crise migratoire qui se déroule actuellement à la frontière entre leur allié biélorusse et le membre de l'Union européenne qu'est la Pologne.

Accusé par de nombreux observateurs internationaux de manigancer en coulisses et d'être le vrai instigateur de l'affaire, le président russe a fait savoir que son pays n'avait «rien à voir là-dedans».

D'ailleurs, insiste Carole Grimaud Potter, sur la scène internationale, aucun pays n'a avancé de «preuves» d'une action russe sous-jacente à la crise et il n'y a «pas eu de sanctions européennes» contre la com-

pagnie aérienne nationale Aeroflot.

Ainsi, la Russie se retrouve au centre du jeu géopolitique sans même être incriminée. La France, par la voix de Clément Beaune, le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes, a même dédouané Moscou avant qu'Emmanuel Macron passe deux heures au téléphone avec le chef du Kremlin pour lui demander de jouer le rôle de facilitateur dans les négociations.

LES TROUPES POSITIONNÉES PRÈS DE L'UKRAINE

D'autant qu'en même temps que se précisait cette acalmie, un autre sujet a rendu encore un peu plus importante la Russie sur la scène géopolitique européenne: les mouvements de troupes à proximité de l'Ukraine. Près de la frontière, le Kremlin a effectivement mobilisé jusqu'à 100.000 militaires, selon les estimations, faisant planer un climat de suspicion et de tension. Un thème qui s'est invité dans l'échange entre Emmanuel Macron et Vladimir Poutine, et qui inquiète les dirigeants occidentaux.

Car sept ans après l'annexion de la Crimée par les Russes, l'Occident craint de nouvelles velléités expansionnistes dans une région où les zones pro-russes ou soutenues économiquement par Moscou sont nombreuses. La France et l'Allemagne sont notamment apparues en pointe pour deman-

der au Kremlin de faire preuve de «retenue» et de «transparence» concernant ses activités militaires.

Des interpellations auxquelles les Russes répondent qu'ils agissent ainsi dans le contexte de larges manœuvres militaires de l'Otan en Mer noire et donc à proximité de la Crimée. «Pour la Russie, les exercices menés par les États-Unis et leurs alliés sont très proches et donc ils lui posent problème», décrypte Carole Grimaud Potter.

«Ces opérations sont vues de Moscou comme visant à établir un scénario opposant la Russie à l'Ukraine». Raison pour laquelle la Russie veut montrer qu'elle est prête à réagir, sans pour autant donner l'impression d'y accorder trop d'attention. «On parle assez peu de cette question des troupes en Russie», précise la professeure à l'Université de Montpellier.

«Depuis l'invasion de la Crimée, la Russie prend à nouveau de la place au niveau international. Et elle est présente en Afrique, dans les élections étrangères via la cyber-ingérence comme aux États-Unis en 2016, elle joue un rôle de médiatrice avec la Biélorussie...».

Pour l'universitaire, «la Russie occupe une place médiatique» majeure et surtout, «elle compte dans les politiques européennes, de l'UE, des États-Unis». Ce dont la séquence actuelle témoigne parfaitement.

Covid-19 : Pfizer demande l'autorisation de sa pilule aux États-Unis

Pfizer a annoncé, mardi 16 novembre 2021, avoir demandé l'autorisation en urgence aux États-Unis de sa pilule anti-Covid, un traitement très attendu, car il peut facilement être pris chez soi dans les premiers jours après l'apparition de symptômes en cas d'infection. Le géant pharmaceutique a déposé cette demande auprès de l'Agence américaine des médicaments (FDA), a-t-il fait savoir dans un communiqué. Ce traitement antiviral, qui sera commercialisé sous le nom de Paxlovid, a démontré une efficacité de 89 % contre les hospitalisations et les décès lors d'essais cliniques, lorsqu'il est pris dans les trois jours suivant l'apparition des symptômes.

Ces essais ont été menés par l'entreprise sur des personnes présentant un haut risque de développer un cas grave de Covid-19. Celles-ci ont ingéré le médicament toutes les 12 heures pendant cinq jours. «L'efficacité écrasante atteinte dans notre étude

clinique du Paxlovid, et sa capacité à aider à sauver des vies et maintenir les gens hors de l'hôpital s'il est autorisé, souligne le rôle crucial que les thérapies antivirales peuvent jouer dans la bataille contre le Covid-19», a déclaré le patron de Pfizer, Albert Bourla, cité dans le communiqué.

DIFFUSER LA PILULE ANTI-COVID AU-DELÀ DES PAYS RICHES

Les antiviraux agissent en diminuant la capacité d'un virus à se répliquer, freinant ainsi la maladie. Ces traitements représentent un complément clé aux vaccins pour protéger du Covid-19. Le Washington Post a rapporté, mardi, que le gouvernement américain prévoyait d'annoncer cette semaine l'achat de 10 millions de traitements. Pfizer a dit prévoir d'investir jusqu'à un milliard de dollars pour la fabrication et la distribution du Paxlovid.

Le géant pharmaceutique

américain Pfizer a par ailleurs accepté de laisser diffuser sa pilule anti-Covid – une fois autorisée – au-delà des pays riches pour mieux combattre une pandémie qui fait des ravages depuis près de deux ans. Cet accord de licence volontaire a été annoncé conjointement mardi par Pfizer et la Communauté de brevets sur les médicaments (MPP), créée par Unitaid.

PAS DE REDEVANCES SUR LES VENTES DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU

Les fabricants de médicaments génériques «qui se voient accorder des sous-licences pour fournir le nouveau médicament en association avec le Ritonavir [un médicament utilisé contre le virus du sida, NDLR] à 95 % de la population mondiale», a précisé un porte-parole d'Unitaid, Hervé Verhoosel, lors du briefing régulier de l'ONU à Genève.

L'accord annoncé mardi in-

clut tous les pays à revenu moyen inférieur et les pays à revenu moyen supérieur d'Afrique sub-saharienne, ainsi que les pays à revenu moyen supérieur qui ont accédé à ce statut au cours des cinq dernières années, a précisé Hervé Verhoosel. Pfizer ne recevra pas de redevances sur les ventes dans les pays à faible revenu et renoncera en outre aux redevances sur les ventes dans tous les pays couverts par l'accord tant que le Covid-19 restera classé comme une urgence de santé publique de portée internationale par l'Organisation mondiale de la santé.

«Nous pensons que les antiviraux oraux peuvent jouer un rôle vital dans la réduction de la gravité des infections de Covid-19, ce qui réduit le fardeau sur notre système de soins et peut sauver des vies», a commenté Albert Bourla, le PDG de Pfizer, dans un communiqué commun.

Pfizer et d'autres groupes pharmaceutiques fabriquant

des vaccins anti-Covid sont accusés d'avoir privilégié les profits en vendant aux pays qui en ont les moyens, et de participer ainsi à l'inégalité vaccinale entre pays riches et pauvres. Selon Médecin sans frontières, le prix sera aux alentours de 700 dollars dans les pays riches, comme pour le Molnupiravir, et il sera adapté pour les autres. MSF s'est dit «découragé» par cet accord partiel qui exclut des pays avec d'importantes capacités de fabrication de génériques, comme l'Argentine, le Brésil ou encore la Chine, la Malaisie et Thaïlande.

Le Royaume-Uni est devenu le 4 novembre le premier pays à autoriser le Molnupiravir. Ces deux antiviraux agissent en diminuant la capacité d'un virus à se répliquer, freinant ainsi la maladie. Faciles à administrer, car pouvant être pris chez soi, ces traitements représentent un complément aux vaccins.

Plainte du Bénin à la FIFA : ce rapport du commissaire au match qui cloue les Écureuils

Plus de peur que de mal ! Le match ayant opposé la République Démocratique du Congo au Bénin, remporté par le score de deux à zéro (2-0) par les Léopards ne sera ni rejoué ni tranché en défaveur de la RDC. Malgré la plainte de la Fédération béninoise de football (FBF) formulée devant les instances de la FIFA (Fédération internationale de football association), la RDC figure bel et bien dans le Top 10 des équipes africaines inscrites aux barrages des éliminatoires de la Coupe du Monde, Qatar 2022.

ECONEWS AVEC FOORDC.COM

Un nouveau feuillet administratif vient d'être lancé sur le continent et celui-ci tient en haleine le public sportif congolais. La Fédération béninoise de football (FBF) a effectivement saisi la FIFA pour dénoncer une faute technique commise par la RDC, lors de la rencontre de dimanche dernier entre les deux sélections, match remporté (2-0) par les Léopards. Le Bénin se plaint de quatre remplacements effectués par Hector Cuper, le sélectionneur des Léopards, en quatre temps, ce qui serait, d'après lui, en violation du règlement.

nonciation, la Fédération béninoise de football qui exige des sanctions contre la RDC, semble n'avoir pas tout consulté sur ce match. Un détail a échappé et c'est celui-ci qui cloue et éteint toutes les ardeurs des Écureuils. Le rapport établi par le commissaire au match précise, avec tous les détails, que la RDC a effectué cinq changements en quatre temps. Cependant, le staff technique des Léopards avait sollicité que deux changements soient effectués simultanément, c'est-à-dire la sortie de Mbokani et celle de Ben Malango à la 84^{ème} minute.

Compte tenu du cours de

Team A					Team B				
Substitutions, Remplacements, Substituciones, Auswechslungen					Substitutions, Remplacements, Substituciones, Auswechslungen				
Start No	Out/Entrée	Start No	In/Entrée	Min	Start No	Out/Entrée	Start No	In/Entrée	Min
11	MBOKANI	10	WESANGU	84	22	NGUEZ	10	NOTE	73
12	BENJAMIN	21	KAVAMBE	84	15	NALIMBA	10	NATAN	73
13	BENJAMIN	12	BAKAMBA	84	13	ADJEHOU	13	AGUEMA	80
14	MALANGO	3	MALANGO	84					

CONDITION OF THE PITCH AND EQUIPMENT ETAT DU TERRAIN ET DES INSTALLATIONS ESTADO DEL TERRENO Y DE LAS INSTALACIONES ZUSTAND DER PLATZES UND DER EINRICHTUNGEN	CORRECT
THE MATCH STARTED ON TIME LE MATCH A COMMENCE A L'HEURE EL PARTIDO COMENZO A LA HORA DAS SPIEL HAT PUNKTLICH BEGONNEN	YES/NO <input type="checkbox"/>
THE MATCH COMMENCED AS PLANNED LE MATCH A COMMENCE COMME PREVU EL PARTIDO COMENZO COMO PREVISTO DAS SPIEL HAT PUNKTLICH BEGONNEN	YES/NO <input checked="" type="checkbox"/>
OTHER COMMENTS: AUTRES COMMENTAIRES: COMENTARIOS ADICIONALES: ZUSATZLICHE BEMERKUNGEN	RAS

la rencontre, il y a eu un petit décalage. A ce titre, les experts du football mondial notent que cela ne saura être comptabilisé

comme quatre changements en quatre temps, comme le chante le Bénin et les journalistes français derrière cette polémique qui n'aurait pas dû en être une.

Faisant foi à ce rapport du commissaire au match, le Bénin n'a apparemment aucune chance d'obtenir gain de cause auprès de la FIFA.

Le commissaire au match n'ayant signalé aucune irrégularité dans le cours de la rencontre, la RDC peut donc attendre tranquillement le tirage au sort de décembre prochain pour connaître son adversaire de la dernière phase des éliminatoires, zone Afrique, prévue en mars 2022.

Logé dans le Pot 2, les probables adversaires des Léopards sont : le Maroc, le Sénégal, l'Algérie et le Ghana.

En fac-similé, la capture d'écran du rapport du commissaire au match sur les remplacements effectués par la RDC.

LA FBF S'EST COMPLÈTEMENT TROMPÉE
Dans sa plainte ou sa dé-

Trophée Top 50 DRC : Jean-Marie Tshizainga, « meilleur président sponsor », reçoit un soulier d'or

Le secrétaire permanent du « Trophée Top 50 DRC Medi@fricain », Zone Afrique, a présidé dernièrement la prestigieuse cérémonie festive de remise du trophée « Top 50 DRC » dans la province du Lualaba, devant des invités de marque venus de provinces démembrées du Grand Katanga, à savoir le Lualaba, le Haut-Katanga, le Haut-Lomami et le Tanganyika.

Deux jours avant, le président du jury, Martin Kingombe, avait tenu un point de presse à l'attention des professionnels de presse du Grand Katanga pour annoncer les couleurs de cet événement inédit.

Lors de la remise du trophée « Top 50 DRC Medi@fricain » à ce grand manager et président sponsor du Football Club Blessing du Lualaba, le secrétaire permanent du « Trophée TOP50 DRC Medi@fricain », Thierry Kasongo Muyumba, a fait savoir que « Jean-Marie Tshizainga est retenu sur la liste des meilleurs pour son sens élevé d'organisation du Football Club Blessing ». Aussitôt créée, cette équipe du Lualaba s'est imposée dans le cercle fermé du football congolais, preuve de sa maturité et du professionnalisme de ses dirigeants.

Les joueurs de cette équipe et quelques fanatiques ainsi que supporters associés à cette cérémonie n'ont pas manqué d'encourager ce dignitaire et notable du Lualaba, Jean-Marie Tshizainga, ministre provincial des Mines, qui ne cesse d'apporter sourire aux Lualabais à cha-



Jean-Marie Tshizainga présente son soulier d'or, fier du grand travail accompli dans le monde sportif

que victoire de son club.

Dans son mot de circonstances, Thierry Kasongo a indiqué que « Trophée TOP 50 DRC », lancé depuis 2016, est décerné chaque par des journalistes professionnels à 50 personnalités les plus influentes d'Afrique en général, et de la RDC, en particulier.

Retenu dans la catégorie de « meilleurs » pour son élan patriotique, porté dans son engagement à travers le FC Blessing, Jean-Marie Tshizainga a reçu « un soulier d'or, une médaille en or et un diplôme de mérite ».

L'ancien coach titulaire du FC Blessing, M.Chrizo Mukendi, a bénéficié, aux côtés de son président sponsor, un trophée Top 50 pour le grand travail abattu lors de la 26^{ème} édition de la Linafoot. Le nouveau coach Diba a été exhorté par le secrétaire permanent à faire mieux

pour bénéficier de ce trophée Top 50, dans la catégorie « Élan Patriotique ».

LES LAURÉATS DU TROPHÉE TOP 50 DRC

En premier lieu, il y a le Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour avoir pris le pouvoir sans effusion de sang au travers d'une lutte noble et non violente; la première dame Denise Nyakeru pour le lancement de bourse « Excellencia » qui permet aux enfants des familles démunies de poursuivre les études à l'étranger; les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale comme stratèges et sages politiques; honorable Jean-Charles Okoto dans la « diplomatie positive »; le sénateur Mosai-T-Sanguma, deuxième vice-président du Sénat, dans la catégorie « capital humain »; Jean-Marie Kasamba de Télé 50 pour la révolution de la télé en Afrique.

D'autres personnalités complètent cette liste. C'est le cas de : Jean-Goubald Kalala pour sa chanson « Bayibi ngai bomwana »; Claude Kabulo Mwana Kabulo de la RTNC primé grand reporter des événements sportifs africains; Trésor Mputu en tant que légende du football africain; Bestine Kazadi dans la catégorie « révélation football africain »; Frédéric Kitengiede TP Mazembe dans la catégorie de « meilleure administration »; honorable Verro Lumanu reconnue « femme des solutions immédiates »; Jean Marie Tshizainga reconnu « meilleur président sponsor »; Chrizo Mukendi Coach, adjoint de Blessing, comme meilleur coach de la saison sportive 2020-2021, pour avoir maintenu son club à la Linafoot; honorable Christelle Vuanga pour avoir imprimé la Commission droits de l'homme à l'Assemblée nationale; Élodie Ntamuzinda pour « ODD Entrepreneur »; honorable Kyet Mutinga pour ses actions sociales concrètes; la vice-Première ministre Ève Bazaiba pour sa constance en politique; Gino Rehema Decharisma de la Radio Top Congo Fm primée « Femme journaliste courageuse »; et enfin Miguel Katebe pour son dynamisme politique,....

La 4^e édition du trophée Top 50 DRC est prévue fin janvier 2022 à Africana Palace dans la commune de Lingwala, à Kinshasa. Le jury prévoit de publier la liste des lauréats, le 30 novembre 2021 à Kinshasa.

JDDM (CP)

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba), Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05 + 243 903185670
E-mail :

kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Etat de siège en Ituri et dans le Nord-Kivu : Tshisekedi confiant face aux élus locaux

Manque de moyens, violations des droits de l'homme et affairisme. Autant de dysfonctionnements qui plombent l'état de siège décrété dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. En recevant mercredi les élus locaux de ces deux provinces, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, se lance dans une vaste opération de charme pour s'attirer la sympathie de ces élus qui ne cachent plus leur réticence à un état de siège qui se trouve déjà à sa 12^{ème} prolongation.

ECONEWS

L'état de siège décrété dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu est déjà sa 12^{ème} prolongation, mais sur le terrain des opérations, le bilan est plutôt mitigé. Dans les provinces sous état de siège, le scepticisme gagne du terrain. C'est le moment qu'a choisi le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, pour des échanges francs et sincères avec les élus locaux de ces deux provinces.

Cela fait plusieurs semaines que les élus de l'Ituri et du Nord ont suspendu leur participation aux séances plénières consacrées à la prorogation de l'état de siège. Pour les calmer, le Président de la République les a conviés à des échanges le mercredi 17 novembre 2021 dans ses bureaux de la cité de l'Union africaine. Ils étaient conduits par le président de leur institution, Christophe Mboso.

Devant le Chef de l'Etat, ces représentants se sont expliqués sur les motivations de leur réserve quant au prolongement de la mesure d'état de siège censée ramener la paix dans les deux provinces.

« Nous répondons aux cris de détresse de nos populations qui sont massacrées au quotidien et nous ne pouvons que par solidarité avec elles, montrer un signe de mécontentement à un certain nom-

bre de choses », a déclaré à la presse, le porte-parole des caucus des députés nationaux du Nord-Kivu et de l'Ituri.

En accordant une oreille attentive aux préoccupations de ces élus, le Chef de l'Etat a démontré, une fois de plus, sa détermination à rétablir la sécurité et la paix dans ces deux provinces du pays, a reconnu le porte-parole de ce collectif, Mwanza Hamissi Singoma.

Après plus de deux heures d'échanges, les députés des provinces sous état de siège se sont déclarés « rassurés » par les propos du Chef de l'Etat.

« Dans les semaines et mois à venir, nous allons travailler de manière à prendre en compte les recommandations faites par la commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale », selon le Président de la République cité par le porte-parole des élus de Nord Kivu et Ituri.

LE CINGLANT RAPPORT PARLEMENTAIRE

Pour le moment, le débat autour de l'état de siège reste alimenté par ce cinglant rapport de l'Assemblée nationale qui a sérieusement remis en cause la portée de l'état de siège.

« Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur l'état de siège, décrété en mai par le Président Félix Tshisekedi au Nord-Kivu



Le Président Félix Tshisekedi lors des échanges avec les députés nationaux de l'Ituri et du Nord-Kivu

et en Ituri, est accablant pour les autorités congolaises. Les critiques sont acerbes sur la mise en œuvre de cette mesure censée éradiquer les nombreux groupes armés qui sévissent dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC). Car six mois après son instauration, le bilan est bien mince sur le front de l'insécurité. Au moins 1.000 civils ont été tués par les groupes armés depuis la mise en place de l'état de siège, selon les chiffres du baromètre sécuritaire du Kivu. Un décompte macabre, qui n'a pas diminué depuis le printemps dernier. Et le rapport parle-

mentaire éclaire d'une lumière crue les multiples raisons de cet échec», commentait Afrikarabia sur son site.

La Commission parlementaire a rappelé d'abord que l'insécurité quasi endémique dure depuis plus de 30 ans dans l'Est de la RDC, sans que l'armée congolaise, ni les casques bleus de la Monusco, ne parvenaient à l'endiguer. Le rapport faisait également état de l'impréparation du dispositif prévu dans le cadre de l'état de siège.

Auditionné par la Commission parlementaire, le ministre de la Défense nationale

s'était défendu tant bien que mal, estimant que l'état de siège avait été décrété « dans un contexte difficile sans un soubassement quelconque de chronogramme et sans un montage financier conséquent à même de couvrir les besoins opérationnels sur le terrain ».

Il a reconnu également une planification insuffisante des opérations militaires, tout en dressant un état des lieux dramatique de l'armée congolaise : moyens inadaptés pour mener une guerre asymétrique, insuffisance des effectifs, vieillissement des troupes, effectifs fictifs...

Porté à la tête de Foreco, Gilles Bisimwa se fixe l'ambition de faire participer les économistes au débat national

ECONEWS

Après les années Freddy Milambo, le Forum des économistes du Congo (Foreco) a un nouveau comité que présidera Gilles Bisimwa. Porté à la tête de cette ASBL qui regroupe les économistes de tout bord, avec comme ancrage la faculté des sciences économiques de l'Université de Kinshasa (Unikin), Gilles Bisimwa s'est fixé de grandes ambitions. Le plus évident, selon lui, est de faire participer les économistes du Congo au débat national, spécialement dans les choix économiques

stratégiques pour un avenir meilleur de la République Démocratique du Congo.

En cette 3^{ème} République, deux économistes, anciens de l'Unikin, ont été portés à la Primature, sans jamais parvenir à vaincre le dilemme de la pauvreté. Pour Gilles Bisimwa, ce n'est pas une occasion de désespérer. Il est d'avis que les économistes, sortis de grandes écoles de la RDC, spécialement de l'UNIKIN, ont encore un mot à dire en proposant des solutions innovantes dans différents compartiments de la politique économique.

A ce titre, Foreco se

propose d'être un creuset de savoir, une source d'inspiration pour guider les politiques publiques. Ce qui explique le renouvellement de son comité de coordination pour trouver un nouvel élan.

Pour le nouveau comité de coordination, il est temps pour les économistes de faire entendre leur voix et la porter le plus loin possible lorsqu'il s'agit de débattre de grands sujets économiques. S'il ne reste à ce jour qu'une ASBL, Foreco se propose de revoir ses ambitions en se fixant de nouveaux objectifs. C'est la promesse faite par Gilles Bisimwa à l'issue de son élection à la coordination de Foreco.

Créé depuis 2013 par les anciens de la faculté des sciences économiques de l'Unikin Foreco négocie un nouveau tournant. L'objectif est d'étendre son influence au-delà de l'Unikin en se positionnant comme un cadre fédérateur de tous les économistes du Congo.

LA NOUVELLE COORDINATION DE FORECO.

En attendant certains postes qui restent à pourvoir, à l'issue des élections du 6 novembre 2021, la nouvelle coordination de Foreco se présente comme suit :

Président : Gilles Bisimwa
Premier vice-président :

Imbolo Pinos
Deuxième vice-président : N'sa Bakindo Edy
Secrétaire général : Tshitenge Tshiflo
Trésorier général : Doug's Salumu
Trésorier général adjoint : Benoît Sika
Relations publiques : Ndiay Mpongo
Chargé d'élaboration, suivi et évaluation des projets : Mme Lipembu
Rapporteur général et porte-parole : Kabongo Kasha
Chargé des activités sportives et culturelles adjoint : Shahidi Kahimano